

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingt-quatrième session du Comité pour les animaux
Genève (Suisse), 20–24 avril 2009

Atelier international de spécialistes sur les ACNP

RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL

1. Le présent document a été préparé par l'autorité scientifique du Mexique qui présidait le Comité international organisateur de l'atelier.*
2. Le Mexique a organisé l'atelier international de spécialistes sur les ACNP à Cancún, du 17 au 22 novembre, en présence des représentants suivants du Comité pour les animaux: Mme Siti Nuramaliati Prijono (Asie), M. Rodrigo Medellín (Amérique du Nord), M. Rod Hay (Océanie), Mme Rosemaire Gnam (représentante suppléante, Amérique du Nord), M. Colman O Criodain (représentant suppléant, Europe) et M. Radu Suciú (représentant suppléant, Europe).
3. A l'atelier susmentionné, cinq groupes de travail sur des espèces animales ont été établis:
Mammifères: coprésidence de Rodrigo Medellín (Mexique) et Alison Rosser (Royaume-Uni);
Oiseaux: coprésidence de Rod Hay (Nouvelle-Zélande) et de Philip McGowan (Royaume-Uni);
Reptiles et amphibiens: coprésidence de Peter Paul van Dijk (CSE/UICN) et Thomasina Oldfield (TRAFFIC);
Poissons: coprésidence de Glenn Sant (TRAFFIC) et Marcelo Vasconcelos (Brésil); et
Invertébrés aquatiques: coprésidence de Vincent Fleming (Royaume-Uni) et Glynnis Roberts (Etats-Unis d'Amérique).
4. Les résultats de chaque groupe de travail dans leur forme intégrale figurent dans les annexes 1, 2, 3, 4 et 5 du présent document. Les 30 études de cas examinées par ces groupes sont disponibles sur le site Web de l'atelier:
http://www.conabio.gob.mx/institucion/cooperacion_internacional/TallerNDF/taller_ndf.html
5. Nous remercions pour leur collaboration les coprésidents, rapporteurs et participants des groupes de travail ainsi que les auteurs qui ont rédigé et présenté les 30 études de cas sur les espèces animales qui ont été révisées durant l'atelier.
6. Le Comité pour les animaux est invité à analyser et débattre des résultats de ces groupes de travail dans le but de préparer les documents pertinents pour la CdP15 afin de répondre aux décisions 14.135 et 14.143 à l'adresse du Comité pour les animaux.

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

RAPPORT FINAL DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MAMMIFERES

Membres

- Cecilia Lougheed
- Colman O ´Criodain
- David Fraser
- David Morgan
- Dennis Ikanda
- Domingo Hoces
- Fernando Ugarte
- Jiang Zhigang
- Jorge Hernández
- Kathy Traylor-Holzer
- Lars Witting
- Nigel Leader-Williams
- Randall Reeves
- Rick Parsons
- Susan Fisher
- Teresa Telecky
- Wu Zhongze
- Yolán Friedmann

Coprésidents

- Alison Rosser
- Rodrigo Medellín
- Holly Dublin (not present at the meeting)

Rapporteur

- Gabriela López

Etudes de cas

Espèces étudiées dans les études de cas	Pays	Principales caractéristiques des études de cas
Narval <i>Monodon monoceros</i>	Groenland	Prélèvement de subsistance non durable (exportation des défenses–prélèvement secondaire)
Souffleur de l'Indo-Pacifique <i>Tursiops aduncus</i>	Iles Salomon	Niveau de prélèvement élevé–manque de données
Léopard <i>Panthera pardus</i>	Afrique du Sud	Chasse au trophée (une récente CdP a approuvé une augmentation du quota de l'espèce inscrite à l'Annexe I)
Grizzly <i>Ursus arctos horribilis</i>	Canada	Chasse au trophée (prélèvement à long terme)
Lion <i>Panthera leo</i>	Tanzanie	Chasse au trophée (prélèvement à long terme)
Macaque crabier <i>Macaca fascicularis</i> Macaque rhésus <i>Macaca mulatta</i>	Chine	Espèce non indigène élevée en captivité (macaque crabier) et espèce indigène élevée en captivité (macaque rhésus)
Vigogne <i>Vicugna vicugna</i>	Pérou	Tonte de l'animal vivant

I. INTRODUCTION

Afin d'identifier les variables les plus importantes pour l'émission d'ACNP (ACNP) pour les mammifères, le groupe de travail sur les mammifères a examiné huit études de cas ainsi que le document *Factors to be considered during a CITES Non-Detrimental Finding* rédigé par Uwe Shippmann (qui rassemble des informations tirées de la Liste de l'UICN, des lignes directrices de l'UE et de l'ISSC-MAP). Les éléments à considérer pour l'émission d'un ACNP sont extraits de ces références et notés de manière à établir leur importance relative.

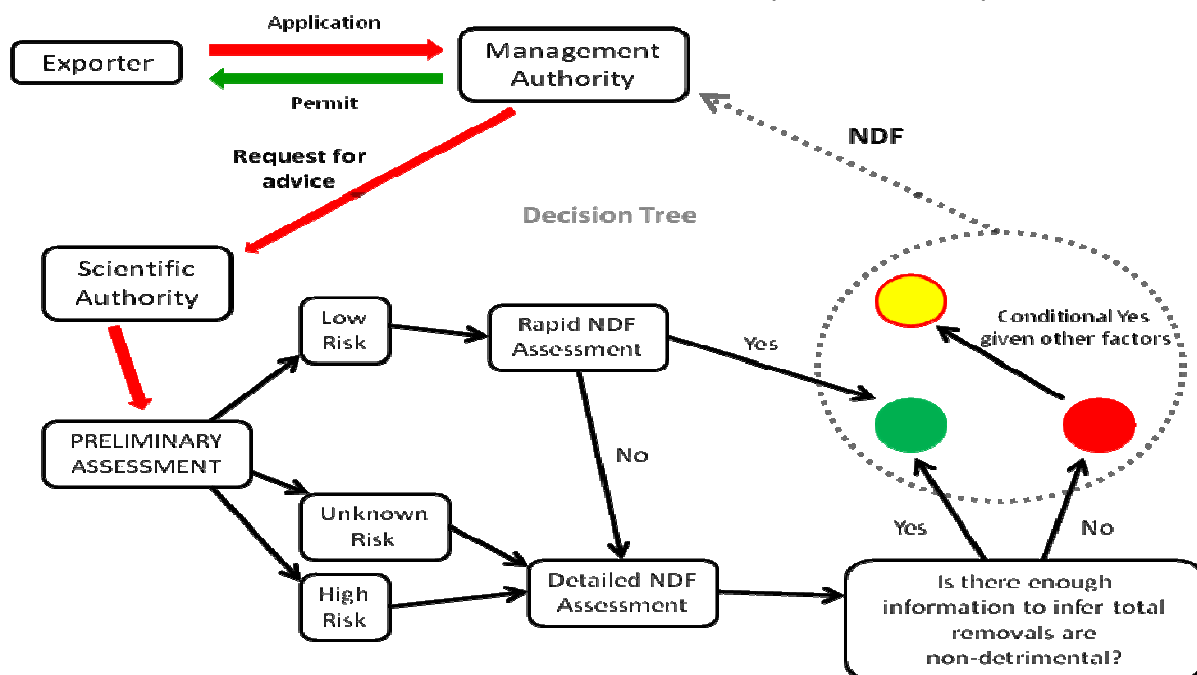
Les éléments jugés les plus importants sont la taille, la structure, la tendance des populations et les dimensions de l'aire de répartition ainsi que les informations sur le segment et la proportion de population exploités, le type et l'ampleur des menaces et enfin, le degré de suivi de ces facteurs dans le temps et l'espace.

Le groupe a discuté de la nécessité de disposer d'orientations sur différents points tels que l'impératif de tenir compte de la population qui fait l'objet de l'ACNP, la reconnaissance du fait que même si le prélèvement concerne une population locale, l'autorité scientifique doit tenir compte de l'impact sur la population au niveau national et, dans le cas de populations partagées, au niveau régional. Les participants ont convenu que dans une population, tous les types de capture doivent être examinés lorsqu'on évalue la probabilité de la durabilité des prélèvements et qu'émettre un ACNP est une question de jugement. Cependant, le groupe a reconnu qu'il fallait approfondir les travaux sur des questions telles que le rôle de l'espèce dans l'écosystème et comment aborder l'autorisation du commerce de produits secondaires en cas de prélèvements pour la viande venant de sources non durables.

Pour aider les autorités scientifiques à faire une évaluation préliminaire rapide, le groupe de travail a préparé un arbre décisionnel s'appuyant sur le risque que le prélèvement fait courir à l'espèce et tenant compte du niveau de prélèvement et des caractéristiques de la population en général. S'il est probable que le commerce soit important ou s'il y a un risque inconnu pour l'espèce, il convient d'appliquer ultérieurement une méthode de collecte de données détaillées. Pour évaluer la quantité et la qualité des informations rassemblées à l'appui d'une décision, le groupe recommande de recourir à un examen par des pairs, à l'évaluation technique et à l'opinion de spécialistes. Enfin, pour intégrer les informations en vue d'émettre un ACNP définitif, des méthodes telles que l'évaluation des risques, l'évaluation par des spécialistes, la modélisation et la prise en compte du principe de précaution sont jugées essentielles.

La gestion adaptative est considérée ici de manière générale comme la principale approche à adopter pour émettre des ACNP car elle permet une amélioration continue du travail des autorités scientifiques.

II. PROCEDURE D'AVIS DE COMMERCE NON PREJUDICIALE (arbre décisionnel)



III. EVALUATION PRELIMINAIRE

On considère que les autorités scientifiques qui reçoivent une demande d'ACNP d'un organe de gestion doivent commencer par répondre aux questions¹ suivantes:

1. Quelle(s) population(s) est (sont) visée(s) par l'ACNP?
2. S'agit-il d'une population partagée, nationale ou locale?
3. S'agit-il de prélever des animaux dans une population sauvage?
4. La population de l'espèce est-elle considérée comme largement répandue et abondante?
5. L'espèce est-elle considérée comme vulnérable (état de conservation, menaces)?
6. Est-il probable que le prélèvement aura des effets négatifs sur la population?
7. Est-il probable que le prélèvement réduise l'aire de répartition de l'espèce?

¹ Définitions des termes et critères (voir résolution 9.24)

Ces questions aideront l'autorité scientifique à déterminer le risque dû au le prélèvement (faible, élevé ou inconnu) et à décider de l'utilité de procéder à une évaluation rapide ou détaillée pour l'espèce faisant l'objet de la requête. Des références supplémentaires et des sources de données doivent aussi être consultées pour aider à préciser la vulnérabilité des espèces de mammifères (voir ci-dessous la partie Futurs travaux).

IV. TABLEAU DES RESULTATS

En cas de demande d'exportation pour une espèce dont le prélèvement présente un risque élevé ou incertain, et lorsque l'on procède à une évaluation détaillée, les points suivants doivent être pris en compte:

1. Informations à examiner pour émettre un ACNP pour une espèce de mammifère

1.1 Etat biologique et état de l'espèce:

- Démographie (p. ex. cycle biologique, etc.)
- Taille de la population, tendances, proportion de K (niveau de réduction)
- Aire de répartition et structure de la population
- Rôle dans l'écosystème et impact du prélèvement sur l'espèce
- Etat de conservation au niveau mondial
- Etat de conservation au niveau national

1.2 Captures/exploitation²:

- Segment démographique capturé
- Nombre d'individus capturés

² Tous les types de captures (licite, illégal, accidentelle, incidente, etc.) doivent être pris en compte.

1.3 Gestion, suivi et conservation:

- Gestion de populations séparées
- Connectivité entre populations
- Intensité du suivi temps/espace
- Mesures de conservation (p. ex. aires protégées, plans de gestion, etc.)
- Suivi du prélèvement (toutes les formes de capture)
- Traçage de l'origine du spécimen au sein de sa population
- Effets historiques du prélèvement et du commerce sur l'espèce
- Tendances de l'exploitation
- Relations entre le commerce international et le prélèvement (capture)
- Risque de mortalité après prélèvement / avant exportation

1.4 Menaces

- Types
- Ampleur

2. Méthodes et sources d'information

Compte tenu de la diversité des espèces de mammifères, l'autorité scientifique devrait consulter des références et des sources de données pour déterminer les méthodes optimales d'étude de groupes particuliers de mammifères (voir ci-dessous la partie Futurs travaux). Toutefois, une approche de gestion adaptative est fortement recommandée; voici des lignes générales à examiner lorsqu'on rassemble des informations sur l'espèce concernée:

2.1 Etat biologique et état de l'espèce:

- Données empiriques
- Modélisation
- Opinion de spécialistes et évaluations (tous les acteurs)
- Etude de la littérature

2.2 Données sur le prélèvement et le commerce:

- Systèmes de permis
- Suivi des quotas d'exportation et des captures totales
- Opinion de spécialistes (tous les acteurs)
- Collecte de données et d'échantillons biologiques sur les spécimens prélevés
- Examen périodique du prélèvement

3. Intégration et analyse des données

Avant de prendre une décision, il faut évaluer la quantité et la qualité des informations (voir point suivant). Les points suivants doivent être pris en compte en intégrant et analysant les informations:

- Evaluation des risques
- Evaluation par des spécialistes
- Modèles
- Arbre décisionnel pour l'ACNP (voir plus haut)

4. Evaluation de la quantité et de la qualité des données

- Examen par des pairs
- Evaluation technique
- Opinion de spécialistes
- Différentes sources de données
- Processus transparents

5. Problèmes, erreurs, défis ou difficultés lorsqu'on émet un ACNP

- Manque d'informations ou l'accès limité aux informations (biologie, prélèvement, gestion, etc.)
- Amélioration des rapports et normalisation des unités exportées (facteurs de conversion-base de données CITES)
- Problèmes de stocks
- Besoin de capacité (coopération entre Parties, formation, partage des données, financement, etc.)
- Manque de processus/lignes directrices normalisés
- Coûts
- Gouvernance

6. Recommandations

- Besoin d'orientations sur les principes de base (prélèvement/exportation durable)
- Inclure dans les documents décisionnels concernant l'ACNP une description des méthodes et des sources d'informations
- Coopération avec d'autres Parties ou régions
- Documentation sur la base de l'ACNP pour des espèces faisant l'objet d'un commerce régulier/important (p. ex. quotas)
- Besoin de mécanismes pour valider les ACNP
- Nécessité d'établir des processus proactifs concernant la CITES
- Envisager des incitations, des avantages du prélèvement pour les communautés
- Encourager les consommateurs à demander le document d'ACNP lorsqu'ils acquièrent des spécimens

- Evaluation périodique des données
- Obtenir l'accès à des données, à publications, etc.
- Evaluer d'autres moyens de traiter une absence réelle d'informations
- Appliquer le principe de précaution lorsque les informations sont insuffisantes
- Adopter une approche de gestion adaptative
- Prélèvement vs termes de l'échange
- Tenir compte de toutes les sources de mortalité
- En cas d'élevage en captivité, préciser le genre, l'étendue et l'importance de toute coopération *ex situ*, *in situ* en place

7. Références et sources d'informations utiles pour la formulation de futurs ACNP

- La Liste de l'UICN
- Futurs travaux en vue de compiler des références supplémentaires (voir point suivant)

V. FUTURS TRAVAUX

- Glossaire pour décrire les termes
- Recueil de références et de sources de données utiles
- Description de la vulnérabilité des espèces de mammifères

RAPPORT FINAL DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES OISEAUX

Membres

- Fatima Vanegas
- Martín Lezama-López
- Ron Orenstein
- Rosemarie Gnam
- Siti Nuramaliati Priyono
- Stuart Marsden

Coprésidents

- Phil McGowan
- Rod Hay

Rapporteur

- Adrian Reuter

Merci à Vin Fleming et à Fred Launay pour les études de cas

Oiseaux inscrits à l'Annexe II

Il y a 1268 espèces, six sous-espèces et une population d'oiseaux inscrites à l'Annexe II. Nous sommes en présence de cycles biologiques extrêmement divers, d'une variation importante dans l'écologie, et de contextes de recueil des données très différents. Si l'on considère le cycle biologique, par exemple, il y a des espèces à vie courte, des espèces à vie longue qui ont besoin de plusieurs années avant de pouvoir se reproduire et une grande diversité de stratégies de reproduction; si l'on considère l'écologie, il y a des espèces présentes en densités naturellement faibles, des espèces grégaires, des espèces à répartition extrêmement dispersée, des espèces très difficiles à détecter et des espèces qui migrent, et certaines de ces caractéristiques peuvent varier en fonction des saisons; si l'on considère les contextes de recueil des données, il y a des espèces présentes dans des habitats faciles à étudier et d'autres pour lesquelles il est très difficile de rassembler des données; certaines vivent dans des régions reculées tandis que d'autres occupent des zones facilement accessibles.

Tous ces facteurs ont des effets sur la capacité de recueillir des données utiles pour émettre des ACNP. Afin d'étudier ces questions plus en détail, plusieurs études de cas ont été examinées:

- Le perroquet jaco *Psittacus erithacus*
- *Cacatua galerita* et *Platycercus eximius* en Nouvelle-Zélande
- *Cacatua sulphurea* en Indonésie
- *Falco cherrug* aux Emirats arabes unis
- *Amazona auropaliata* au Nicaragua
- Evaluation de l'état des rapaces en Guinée
- Prélèvement durable d'oiseaux au Mexique
- Recueil de données à l'appui des ACNP pour les perroquets
- Considérations propres aux oiseaux chanteurs

Difficultés

Plusieurs difficultés communes ont émergé de ces études de cas et de l'examen d'autres taxons d'oiseaux. Elles ont été étudiées à la fois dans le contexte de la nécessité d'émettre un ACNP en réponse à une demande spécifique mais aussi dans le contexte d'un processus à plus long terme pour renforcer la capacité future de l'autorité scientifique d'émettre des ACNP. L'étude de cas sur les rapaces de Guinée a montré la valeur potentielle de ce processus. Les difficultés comprennent:

- la difficulté de localiser les données existantes et d’y avoir accès;
- le recueil très difficile de nouvelles données fiables et pertinentes;
- les ressources requises pour obtenir les données (le coût d’obtention des données);
- il y a souvent une absence perçue d’expertise disponible; et
- la confiance nécessaire pour interpréter les données disponibles et émettre un ACNP. Certaines autorités scientifiques peuvent trouver cela très contraignant.

Il est donc vraiment nécessaire de disposer de lignes directrices montrant comment déployer des efforts (et d’autres ressources) pour obtenir le meilleur effet possible. Il a été noté que certains ACNP peuvent être émis de manière relativement simple et qu’il serait utile de déterminer lesquels. En revanche, d’autres peuvent être très complexes et il serait également utile de souligner les difficultés inhérentes à la réalisation de ces ACNP (et les moyens de les réaliser). Les deux extrêmes montrent à quel point il importe de trouver le bon équilibre, dans les notes d’orientation, entre l’apport de détails précis qui pourraient être utiles dans des cas complexes et les grandes lignes, plus généralement applicables, qui faciliteraient un traitement rapide des cas simples.

Principes directeurs

Certains principes sont communs à toutes les analyses des données sur la biodiversité; ils devraient sous-tendre tous les processus d’émission des ACNP. Trois principes sont identifiés ici:

1. Agir avec précaution
2. Etre réaliste en ce qui concerne les limites des données
3. Rétroaction–apprendre des enseignements acquis pour améliorer le processus

Processus général

Compte tenu du grand nombre d’espèces d’oiseaux inscrites à l’Annexe II et de la diversité des cycles biologiques, de l’écologie et des probabilités d’obtenir des données, un tableau simple a été construit afin de procéder à l’émission des ACNP. Le but de ce cadre est d’indiquer les étapes où peut être évaluée la complexité de chaque cas.

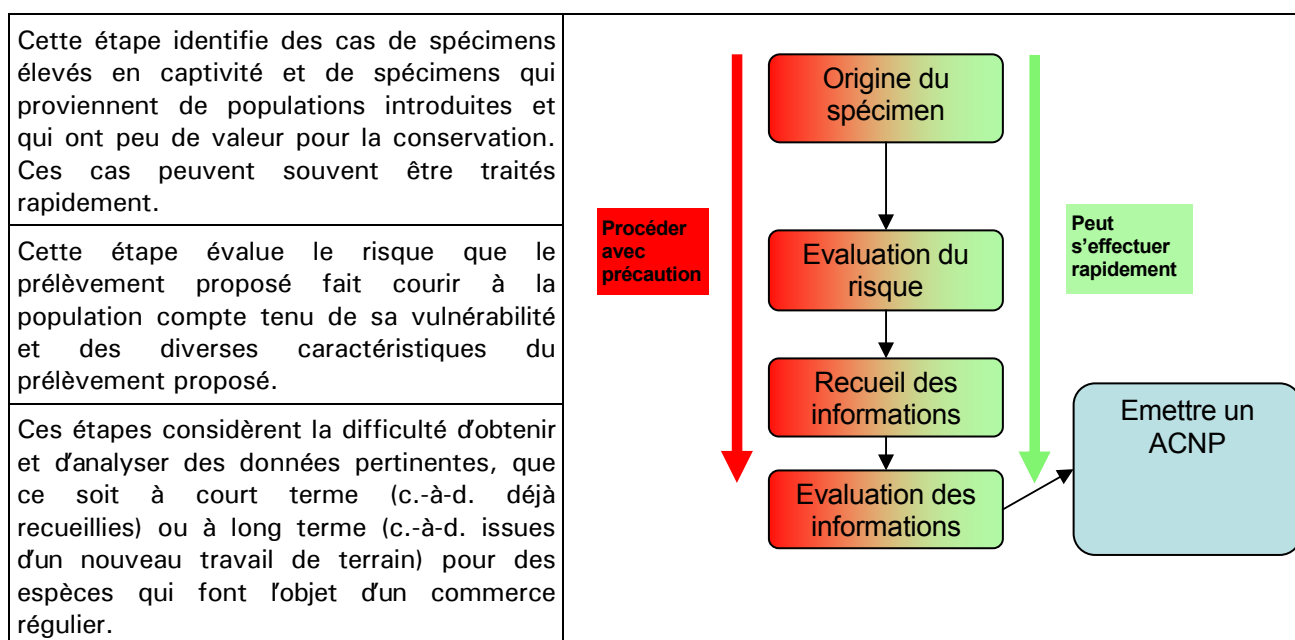


Tableau 1: Processus d’émission d’un ACNP. La partie rouge, à gauche de chaque case, correspond à des cas plus difficiles et la partie verte, à droite, à des cas plus simples. Globalement, on peut voir que certains cas seront difficiles en raison de l’origine du spécimen, du risque élevé du prélèvement proposé et des difficultés d’obtenir et d’analyser les données.

Origine des spécimens

Il ressort des études de cas et de la discussion qui a suivi que parfois, les ACNP peuvent être émis facilement. Ce sont des cas où l'exportation n'aura probablement pas d'effets sur la population sauvage dans son aire de répartition d'origine. Cela s'explique par la longue histoire de l'aviculture et de l'élevage en captivité des oiseaux ainsi que par le grand nombre d'espèces introduites qui se sont établies hors de leur aire de répartition d'origine. Il convient de souligner que certains cas concernant à la fois les spécimens élevés en captivité et les spécimens introduits auront des conséquences pour la population sauvage dans son aire de répartition d'origine mais cette étape permet une identification rapide des ACNP simples à formuler.

Evaluation des risques

La plupart du temps, lorsqu'on envisage d'émettre un ACNP pour des oiseaux c'est qu'il y a un risque d'impact sur la population sauvage. Une évaluation des risques permet de déterminer rapidement le point où il est préférable de concentrer l'action de façon que les exportations ne nuisent pas à la conservation d'une espèce inscrite à l'Annexe II. Cette étape évalue dans quelle mesure il y a un risque que l'impact nuise à la population sauvage. D'après les résultats, l'autorité scientifique peut déterminer les cas qui devraient faire l'objet d'une assez grande attention et dans lesquels le principe de précaution est particulièrement requis.

Les quatre critères suivants ont été jugés importants à ce stade:

1. la vulnérabilité de la population;
2. les menaces générales pour la population;
3. l'impact potentiel du prélèvement proposé; et
4. la gestion du prélèvement.

Les éléments de base du système d'évaluation des risques sont les suivants:

1. pour chaque critère, il faut tenir compte de facteurs spécifiques;
2. un système de notation simple où le chiffre 1 indique un faible risque d'impact et le chiffre 5 un risque élevé. Une note entre 1 et 5 a donc été attribuée à chacun des quatre principaux critères;
3. les quatre principaux critères peuvent être pondérés selon leur contribution globale au risque d'impact.

Il convient de souligner que si l'approche générale est jugée solide, il est cependant nécessaire d'affiner et de tester les détails de l'évaluation des risques pour garantir qu'elle atteint intégralement son potentiel. Il faudrait pour cela prendre en compte les facteurs énumérés sous chacun des critères pour veiller à ce que ceux qui sont sélectionnés soient applicables à une grande diversité de cas et identifient les principaux facteurs à étudier. (Il pourrait être utile d'utiliser les termes et les définitions de la Liste rouge de l'UICN [et d'autres normes mondiales, le cas échéant, pour éviter la confusion.] Cela comprend aussi un travail supplémentaire sur les facteurs de pondération, la notation et les équations utilisés pour calculer le score global de l'évaluation des risques.

L'évaluation des risques peut s'inscrire dans un tableur pour une utilisation simple; voir le modèle donné dans l'appendice 2 avec des exemples.

Recueillir et évaluer les informations

Il est évident que pour émettre un ACNP, il faut disposer de données. Dans un monde idéal, on ne manquerait pas de données mais dans le monde réel, les données sont rares. La qualité et la quantité des données disponibles influencent les conclusions pouvant être tirées et notre connaissance des limitations des différents ensembles de données peut être utile à l'émission d'ACNP. En effet, certains ensembles de données ne permettent que les interprétations les plus simples tandis que d'autres permettent des analyses complexes des niveaux variables de prélèvements et de leur impact sur une population sauvage.

Les conclusions de l'analyse des risques devraient orienter la manière dont les données sont assemblées et analysées. Pour les espèces d'oiseaux qui font actuellement l'objet d'un commerce régulier, il est

possible d'adopter une optique à plus long terme sur les besoins en données afin que des efforts puissent être faits pour rassembler de nouvelles données de manière planifiée et systématique. Si l'on doit recueillir de nouvelles données, il convient de garder les points suivants à l'esprit:

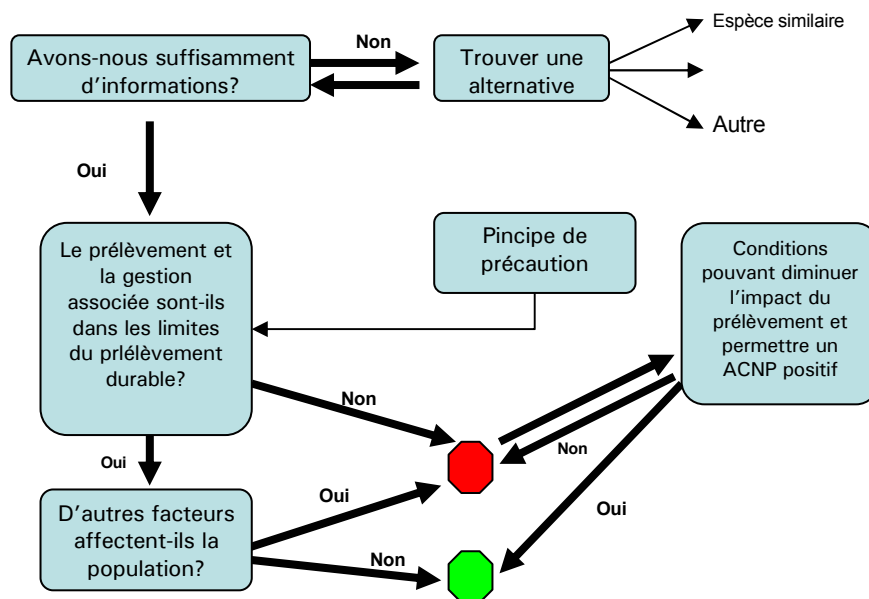
1. des ACNP différents ont besoin de données différentes;
2. le type de données rassemblées détermine les conclusions que l'on peut tirer;
3. les possibilités de collecte de données varient de situation en situation; et
4. une collecte de données bien conçue peut faire grandement progresser le processus d'émission d'ACNP avec le temps.

La disponibilité des données étant un facteur limitant clé lorsqu'on émet un ACNP pour une grande diversité d'espèces d'oiseaux faisant l'objet d'un commerce régulier, c'est un domaine où il serait utile de disposer d'orientations précises. Afin de contribuer à ce processus, des méthodes d'étude et de suivi des oiseaux ont été identifiées et l'on a examiné la mesure dans laquelle elles s'appliquent et sont utiles dans différentes situations. Ces méthodes sont présentées dans l'appendice 3 i).

Les mêmes questions (exigences, limitations et possibilités) restent vraies pour l'évaluation du prélèvement d'oiseaux dans les populations sauvages. En conséquence, on trouvera dans l'appendice 3 ii) des méthodes pour fournir les données appropriées sur le prélèvement.

Emission des ACNP

L'organigramme qui suit illustre un processus décisionnel particulièrement applicable aux oiseaux bien que ces éléments soient en général applicables à la plupart des groupes taxonomiques.



La première étape est une évaluation de la mesure dans laquelle les informations fournies en appui à la demande sont suffisantes. Si ce n'est pas le cas et que le demandeur ne peut pas réellement remédier aux lacunes, il faut chercher d'autres sources d'informations, par exemple celles déjà disponibles pour des espèces semblables ou des consultations avec les spécialistes compétents. Cela peut permettre d'aller à l'étape suivante mais pour les espèces pour lesquelles le risque est élevé, une forte incertitude peut justifier un avis de commerce préjudiciable.

L'étape suivante – le cœur du processus d'émission d'un ACNP – porte sur la question fondamentale de savoir si le prélèvement et l'exportation sont dans les limites de durabilité de la population et de l'espèce concernées, dans le contexte de tout programme de gestion associé pouvant être entrepris. Pour certaines espèces, cela peut être simple et aboutir à une recommandation. Toutefois, pour la majorité des espèces, d'autres facteurs comme la perte d'habitat, les changements climatiques, les espèces

envahissantes ou d'autres sources de mortalité directe telles que le commerce illégal devront être pris en compte. Certains facteurs peuvent avoir une influence positive sur la décision. Par exemple, l'exportation de spécimens élevés en captivité dans des établissements d'élevage en circuit fermé peut réduire les pressions sur les populations sauvages.

Dès que tous ces facteurs sont évalués, un avis sur le commerce peut être émis dans un sens ou dans l'autre. Il faut souligner qu'une approche de précaution est souhaitable dans la plupart des cas et on peut, par exemple, fixer le taux de prélèvement à l'intervalle de confiance le plus bas du prélèvement durable estimé. Il se peut que l'analyse conduise à émettre un ACNP si le permis est assorti de conditions (p. ex. une quantité exportée réduite ou des mesures d'atténuation des impacts du prélèvement).

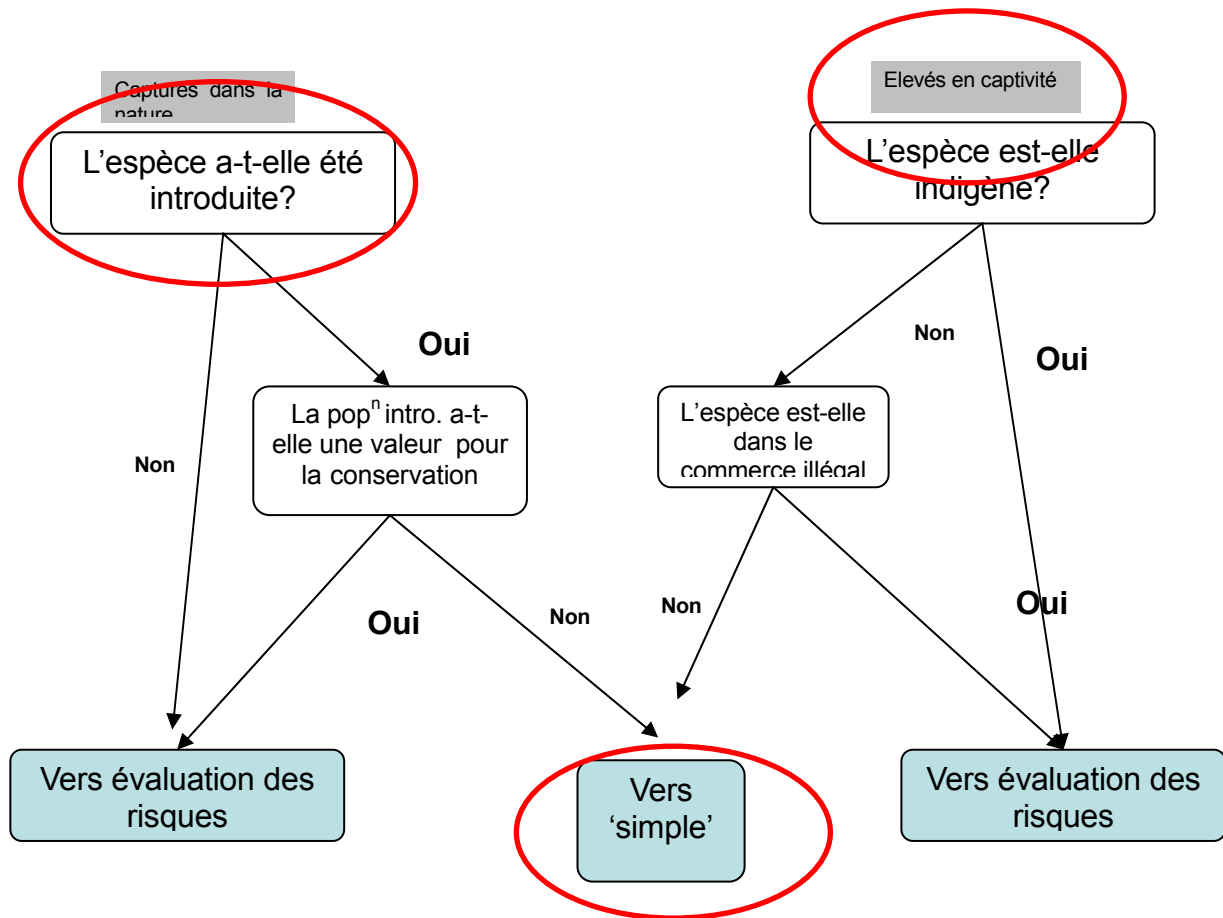
Pour que les connaissances soient cumulatives et les décisions transparentes, il est impératif que la décision soit documentée. L'exemple de l'autorité scientifique des Etats-Unis, fourni dans l'annexe 5, contient un formulaire simple et normalisé à cet effet.

Recommandations

1. **ACNP:** examiner les études du commerce important précédentes afin de repérer les problèmes techniques
2. **Besoins en données:** avis technique des Comités scientifiques et autres organes sur les besoins en données pour des espèces soumises à l'étude du commerce important
3. **Données disponibles:** fournir une base de données (il existe déjà des sources accessibles au public) contenant des informations biologiques pertinentes, p. ex. sur le cycle biologique
4. **Partage des données/de l'expertise:** encourager le partage de ces ressources entre les Etats de l'aire de répartition, dans les régions, etc.
5. **Collecte/analyse des données:** avis technique des Comités scientifiques et autres organes sur l'utilisation des approches/méthodes
6. **Encourager un appui bilatéral:** l'évaluation des rapaces en collaboration avec le Royaume-Uni et la Guinée fournit les informations pertinentes
7. **Valeur ajoutée:** reconnaître que la résolution de beaucoup de ces problèmes peut avoir d'autres avantages importants

La présentation de ces idées et orientations est cruciale.

APPENDICE 1: Origine des spécimens



APPENDICE 2: Modèle d'évaluation des risques et évaluation rapide des espèces étudiées dans les études de cas et d'autres cas sélectionnés. Il est à noter que si l'approche générale est considérée comme solide, il est nécessaire d'affiner et de tester les détails. Voir le texte dans le rapport principal.

	<i>Cacatua galerita</i>	<i>Psittacus erithacus</i>	<i>Lophura erythrop</i>	<i>Falco cherrug</i>	<i>Padda Amazona</i>	MIN	MAX
1. Vulnérabilité de la population Pondération = 3	1	3	3	3	5	1	5
Répartition géographique							
Abondance							
Capacité de reproduction							
Aptitude à repeupler							
Etendue de l'habitat							
Tendance de pop.							
Complexité du cycle biologique							
Autre							
2. Menaces générales sur la pop. Pondération = 1.5	1	5	3	3	5	1	5
Commerce illégal							
Espèces envahissantes, maladies							
Perte et dégradation de l'habitat							
Prélèvement à des fins de commerce intérieur							
Prop. de l'aire de répartition protégée							
Problèmes de conservation dans d'autres Etats de l'aire de répartition?							
Autres menaces							
3. Impact potentiel du prélèvement proposé Pondération = 2	1	3	1	3	2	1	5
Quantité ou proportion de la population							
Stade de vie ciblé							
Méthode de prélèvement							
Cela encouragera-t-il encore le commerce?							
Zone de prélèvement							
Importance de l'espèce dans l'écosystème							

Endémicité
Autre

4. Gestion du prélèvement (1 = bon)
Pondération = 1
 Fiabilité du suivi 2 5
 Appui de la communauté locale 3 1
 Efficacité de la réglementation et de la gestion 3 1 5
 Autre

Score de l'évaluation des risques pondéré

Faible	0 – 2.5
Moyen	2.6 – 3.5
Elevé	3.6 – 5.0

1.1 Faible 3.7 Elevé
 2.3 Faible 3.0 Moyen 3.7 Elevé
 3.7 Elevé

APPENDICE 3

i) Recueil d'informations sur les populations d'oiseaux et applicabilité pour les ACNP pour les oiseaux

Complexité croissante de les informations biologique

De plus en plus souhaitable à mesure que les risques augmentent

METHODE	Occupation et autres méthodes de base	Indices d'abondance et estimations approximatives de densité	Estimations fiables de la taille des populations	Modèles de prélèvement
BUT/QUESTION	Le taux d'occupation ou l'aire de répartition de l'espèce s'est-elle contractée ou est-elle devenue fragmentaire en raison d'un prélèvement excessif?	L'abondance approximative de l'espèce a-t-elle changé dans le site/les sites suite à un prélèvement excessif?	Comment le prélèvement annuel d'une espèce se rapporte-t-il, en pourcentage, à la population sauvage globale?	Les niveaux de prélèvement actuels/proposés sont-ils durables en fonction des dynamiques et de la productivité connues de la population? Information précise et fiable sur la productivité et autres paramètres démographiques – habituellement dans des sites sélectionnés
DONNEES PRACTIQUES REQUISES	Présence/absence de l'espèce dans les sites sélectionnés de l'aire de répartition	Taux de rencontre ou taille approximative de la population dans chaque site	Estimations fiables de la densité réelle de population et de sa taille dans toute l'aire de répartition ou l'état	Espèce relativement bien connue, en situation où des ressources sont disponibles, emplacements stables
CONVIENT A DES SITUATIONS PARTICULIERES	L'espèce est présente en faible densité sur une vaste aire de répartition, dans des lieux difficiles d'accès	L'espèce est présente en faible densité, ce qui est difficile à étudier dans une situation où les compétences ou les ressources font défaut	Espèce avec une aire de répartition relativement petite, présente en densité raisonnable, où il est possible de faire un travail de terrain de qualité	Niveau d'effort nécessaire élevé. La modélisation nécessite une expertise mais dépend du modèle utilisé.
RESSOURCES ET EXPERTISE	Peut-être faible mais dépend de la taille de l'aire de répartition. L'analyse est généralement simple mais pourrait être complexe	Niveau de ressources généralement faible et expertise nécessaire.	Niveau d'effort généralement élevé et d'expertise nécessaire	Dépendant du modèle utilisé – avec le modèle <i>Potential</i>
TECHNIQUES PRACTIQUES	Information spécialisée, données types atlas, observations	Transects à pied, comptages ponctuels non délimités,	Echantillonnage à distance à l'aide de modules VCPM ou	

POSSIBLES	d'amateurs d'oiseaux, données d'entretiens avec les communautés locales, transects en véhicules motorisés	données de capture au filet, suivi depuis observatoires, questionnaires, comptages au lieu de repos, comptages en vol	VVTM. Parfois, comptages réels, comptages contrôlés sur le site de repos ou comptages totaux des nids (très rare/espèces localisées)	<i>Biological Removal</i> , données précises sur la taille des populations, la proportion de population nicheuse, le <i>sex-ratio</i> , le nombre de nichées réussies, la production de jeunes, etc.
FAIBLESSES	Donne une idée partielle de l'impact du prélèvement. D'autres influences sur la population sont probablement présentes. Donne peu d'information sur le déclin numérique. Graves problèmes de qualité des données	Ne décrit pas le déclin numérique réel. Biais possibles selon les observateurs et graves problèmes de repérage	Facile de faire des erreurs de collecte et d'analyse des données. Les zones couvertes par l'étude sont petites. Beaucoup d'hypothèses peuvent signifier que la méthode ne convient pas à certaines espèces.	Zone couverte petite et, en conséquence, problème de représentativité. Les données sont peut-être imprécises. Les hypothèses du modèle peuvent être inadaptées.
FORCES	Il se peut que ce soit la seule technique possible. Permet d'examiner une grande partie de l'aire de répartition. Fait participer les acteurs. De nouveaux outils d'analyse disponibles	Facile à appliquer et une plus grande superficie peut être couverte. Peut être adaptable à des sites individuels/les méthodes peuvent être mélangées.	Permet de résoudre les problèmes de repérage. Les chiffres démographiques actuels peuvent être utiles aux classifications de la Liste rouge de l'UICN. Les erreurs sont bien quantifiées.	La plus détaillée et le seul test direct de la durabilité du prélèvement. Les données sont utiles à d'autres fins. Des informations génériques peuvent être utilisées en l'absence de données spécifiques aux espèces.
ESPECES EXEMPLES	Rapaces, perroquet jaco, espèces rares avec de vastes aires de répartition	Faucon sacré, galliformes, espèces secrètes, à la distribution éparse/espèces grégaires.	Beaucoup: sauf des espèces extrêmement rares ou hautement grégaires. Espèces terrestres, rapaces, oiseaux d'eau, etc. Convient à de nombreux perroquets	Limité par les ressources. Cacatua, Amazona, rapaces et une gamme d'espèces. Les données peuvent être substituées pour certains paramètres.
REFERENCES CLES	Bibby et al. (1998; 2001), Danielson et al. (2005)	Bibby et al. (2001), Coughill & Marsden (2004)	Buckland et al. (2000) Marsden (1999) Buckland et al. (2008)	Beissinger & Bucher 1992), Bodmer (2004), Robinson & Redford (1991)

ii) Recueil d'informations sur le prélèvement d'oiseaux et l'applicabilité de l'émission d'ACNP pour les oiseaux

Complexité croissante de les informations biologique

De plus en plus souhaitable à mesure que les risques augmentent

METHODE	Données de la base de données sur le commerce PNUE-WCMC	Visites sur les marchés/commerce	Consultations avec des chasseurs et des intermédiaires	Collaboration avec les communautés locales	Suivi direct du commerce
PORTEE	Généralement à l'échelle du pays pour l'exportation	Parfois régionale, peut être locale, insulaire ou à l'échelle du pays	Généralement locale, spécifique à un site particulier ou à une poignée de sites. La collecte des données est lente de sorte que la portée est locale	Généralement locale, spécifique à un site défini. La collecte des données est relativement rapide de sorte que l'étude peut s'appliquer à plusieurs communautés	Généralement locale mais peut comprendre un suivi pour remplir le quota existant à l'échelle du pays
RECUEIL DONNEES/ QUANTIFICATION	Généralement annuel, exportation ou importation	Nombre d'oiseaux entrant sur le marché ou le quittant	Nombre d'oiseaux prélevés par des individus au fil du temps. Lieux de prélèvement.	Nombre et origine des spécimens prélevés dans une région par une communauté	Comptage total direct des spécimens prélevés
METHODES	Données commerciales rassemblées par les autorités scientifiques	Les marchés sont visités périodiquement et le flux de spécimens estimé	Entretiens/informations donnés par des chasseurs et/ou des intermédiaires. Des visites dans les zones de prélèvement sont importantes pour la validation	Entretiens semi-structurés avec des chefs de communauté et autres personnalités	Comptage du prélèvement sur les lieux
ETAPE DU COMMERCE	Arrivée – postmortalité à toutes les étapes précédentes	Mi-chemin – mortalité pré-arrivée difficile à évaluer. Peut fournir des données sur la mortalité <i>in situ</i>	Départ des étapes précédentes. La mortalité et autres problèmes au point de capture et aux premières étapes du commerce peuvent être quantifiés.	Départ. La mortalité et d'autres problèmes au point de capture peuvent être quantifiés.	Départ. La mortalité et d'autres problèmes au point de capture peuvent être quantifiés.
FORCES	Les séries temporelles longues permettent d'examiner les	Donne la structure locale du commerce « visible ». Permet de recueillir d'autres	Peut donner des estimations fiables des taux de capture, des méthodes de capture, de l'effort, de l'emplacement. Peut lier	Peut donner des estimations fiables des taux de capture, des méthodes de capture, de	Evaluation la plus précise du prélèvement. La plus fiable pour évaluer la

	<p>tendances. Les méthodes de quantification tendent à être normalisées entre les pays</p>	<p>données. Peut être multi-espèces. Peut être une présence visible de conservation</p>	<p>directement les données aux conditions écologiques. Si plus d'une étape du commerce est étudiée, les chiffres peuvent être vérifiés à travers les étapes et les zones.</p>	<p>l'effort, des emplacements. Les nombres prélevés par des communautés particulières peuvent être validés par des entretiens multiples ou des visites à d'autres communautés.</p>	<p>mortalité et la gestion</p>
<p>FAIBLESSES</p>	<p>L'échelle peu précise ne permet pas d'identifier les tendances locales. Beaucoup d'anomalies et d'incohérences. Difficulté d'interprétation</p>	<p>Nécessite une approche fine pour maintenir la précision de les informations. Les structures saisonnières du commerce doivent être prises en compte. Difficulté de remettre les données dans un contexte régional ou national – nécessite quelques hypothèses. Les enquêtes peuvent être contrariées par les mesures de lutte contre la fraude</p>	<p>Nécessite des conditions favorables pour obtenir des informations fiables. Biais possibles dus à la personnalité de chaque chasseur. Problèmes de traduction et culturels. Les relations peuvent s'effondrer. Le prélevement dans une zone définie peut être difficile à estimer à moins que les chasseurs soient bien connus et que la zone puisse être définie avec précision</p>	<p>Nécessite beaucoup de précaution pour construire la confiance – certaines organisations seront sans doute interdites de collecte de données – gouvernements, étrangers. Difficile d'évaluer la fiabilité des données dans certains cas. A moins que l'étude ne soit complète et que plusieurs communautés ne soient étudiées, il est difficile d'estimer un prélèvement absolu dans une zone géographique.</p>	<p>Peut être une question très délicate. Peut nécessiter des efforts considérables</p>
<p>AUTRES AVANTAGES</p>	<p>Crée la coopération internationale et le partage des informations et des connaissances</p>	<p>L'analyse des prix peut donner une idée utile de la facilité de capture ou des problèmes du marché</p>	<p>Peut être intégré à d'autres données écologiques pour donner des informations sur les besoins de nidification, les associations d'habitats, la structure des âges, la productivité, etc.</p>	<p>Peut fournir des données globales sur les moyens d'existence et les aspirations. Peut servir à développer les partenariats avec les communautés locales. Donne des informations qui peuvent aider à</p>	<p>Peut fournir des données sur le respect des procédures de gestion, la mortalité à différentes étapes.</p>

U.S. Fish and Wildlife Service
Division de l'autorité scientifique

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
Avis concernant la demande de permis d'exportation

Numéro de demande:

Date DSA:

Demander: **Nom**
Ville, Etat

Spécimens et espèces:

Destinataire: **Nom**
Ville, Etat

Type de permis: Exportation au titre de l'Annexe II

AVIS

Après avoir examiné la demande de permis ci-dessus, nous estimons que l'exportation proposée a probablement des fins qui **ne nuiront pas** à l'espèce.

Justification de l'avis:

1. Le demandeur demande l'autorisation d'exporter **description des spécimens**.
2. Selon la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP13) (Nomenclature normalisée), les espèces qui sont inscrites aux annexes de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) doivent porter un nom valable reconnu par la CITES comme mentionné dans les listes CITES approuvées. La nomenclature des espèces figurant dans la demande est conforme à ***[Liste des espèces CITES et annexes et réserves annotées (Inskipp et Gillett 2005), Base de données PNUE-WCMC: espèces inscrites à la CITES (PNUE-WCMC 2006), autre]***. Le cas échéant, les noms taxonomiques utilisés dans la demande ont été corrigés pour se conformer aux références taxonomiques CITES comme suit: [si les changements sont trop nombreux pour être énumérés ici, voir l'Annexe contenant les changements].
3. **[Description de l'origine des spécimens.]** Selon la documentation fournie par le demandeur, le(s) spécimen(s) qu'il est prévu d'exporter a été/ont été prélevé(s) par le demandeur, à **[(Ville, Comté, Etat)] le [date(s)]; a été/ont été acquis de [nom de la personne (des personnes)/de l'établissement [(Ville, Etat)] le (date), qui a prélevé le(s) spécimen(s) à [(Ville, Comté, Etat)] le [date(s)]. Copies des bordereaux d'acquisition / permis de prélèvement / autorisation du propriétaire / permis applicables inclus dans la demande.**
4. **[Bref résumé de l'état de conservation de l'espèce dans la nature et explication des raisons pour lesquelles l'exportation ne portera pas préjudice à l'espèce.]**
5. **[Qualités du demandeur à prélever/maintenir le(s) spécimen(s).]**

Références citées:

Inskipp, T., and H. J. Gillet. 2003. Checklist of CITES Species. CITES Secretariat, Geneva, Switzerland, and UNEP-WCMC, Cambridge, United Kingdom.
UNEP-WCMC. 2006. UNEP-WCMC Species Database: CITES-Listed Species.
<<http://www.cites.org/eng/resources/species.html>> . [Accédé, insérer date].

BIOLOGISTE: _____ ACCORD: _____.

BIOLOGISTE DMA: _____

A remplir dans: _____

DSA: [Votre nom]: [date à laquelle l'avis a été rédigé]: [nom de dossier]

RAPPORT FINAL DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES REPTILES ET LES AMPHIBIENS

Membres

Hank Jenkins
Sabine Schoppe
Simon Nemptzov
Solomon Kyalo

Coprésidents

Peter Paul Van Dijk
Thomasina Oldfield

Rapporteur

Paola Mosig

Autres participants occasionnels:

Hesiquio Benitez – Conabio; David Morgan – CITES Secretariat; Colman Ó Criodain – WWF International; Yolanda Barrios and Paola Mosig – Rapporteurs

Liste des études de cas présentées:

Elevage en ranch de *Crocodylus niloticus* au Kenya – KWS – Solomon Kyalo
Cuora amboinensis en Indonésie – TRAFFIC – Sabine Schoppe
Malacochersus tornieri au Kenya – KWS – Solomon Kyalo
Ptyas mucosa en Indonésie – TRAFFIC – Thomasina Oldfield
Uromastyx lizards en Israël – Simon Nemptzov
Cuora amboinensis en Malaisie – TRAFFIC – Sabine Schoppe

Principaux résultats

Le groupe de travail sur les reptiles et les amphibiens a souligné que ces espèces présentent des caractéristiques et des cycles biologiques très divers et font l'objet de systèmes et de pratiques de production et d'exploitation très variés; tout cela est résumé dans l'appendice.

Pour le groupe de travail, le processus d'émission d'un ACNP doit être pratique et présenter différents degrés de rigueur, selon le cas. Il doit commencer par une évaluation des risques pour orienter les différentes étapes de l'analyse ultérieure des informations. Le groupe a estimé qu'il était important de produire un projet d'arbre décisionnel pour aider une autorité scientifique à émettre un ACNP ou à rejeter la proposition.

L'arbre décisionnel proposé par le groupe de travail comprend deux étapes, décrites en détail dans l'appendice. **La première étape, une évaluation provisoire des risques**, examine la vulnérabilité intrinsèque de l'espèce ou de la population, les menaces générales qui pèsent sur la population (nationale) et les impacts potentiels de la proposition et conduit à un classement de la proposition d'exportation dans l'une ou l'autre des catégories suivantes: risque faible, moyen ou élevé. Une proposition classée à risque élevé est rejetée car elle est préjudiciable. Lorsqu'une proposition est classée à risque faible, il est nécessaire de documenter les éléments qui justifient l'évaluation et de mettre en place un suivi léger de l'utilisation et du commerce de l'espèce. Les propositions classées à risque moyen passent à la **deuxième étape** du processus qui suppose des **analyses rigoureuses des données disponibles** pour déterminer l'impact du prélèvement passé et l'impact potentiel de l'exportation proposée, ainsi que la portée et l'utilité du suivi en place. Selon les résultats de l'analyse et la

rigueur des données disponibles, on arrive à un ACNP ou à un avis de commerce préjudiciable, qui est documenté.

Dans ses conclusions, le groupe de travail souligne quelques points généraux permettant d'améliorer l'application du processus d'ACNP:

- La nécessité d'élaborer des programmes de suivi pratiques, scientifiquement acceptables et d'éviter les méthodologies incompatibles qui empêchent une évaluation cohérente à long terme.
- La nécessité de résumer et de distribuer les méthodologies de recherche pratiques.
- L'utilité d'établir un conservatoire des ACNP précédents afin que d'autres puissent les consulter à titre de comparaison et de renforcement des capacités.
- L'utilité de mettre au point des outils basés sur le Web et des systèmes de gestion de les informations où les autorités scientifiques auront facilement accès à des informations utiles.

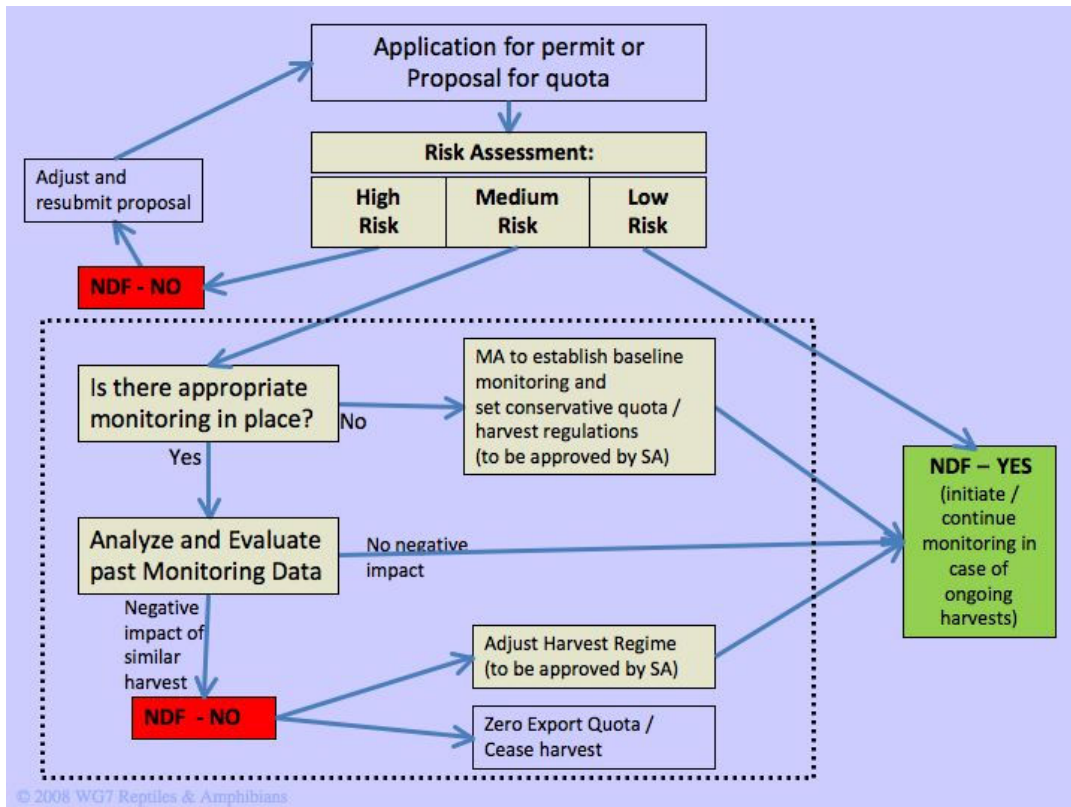


Figure 1. Bref organigramme du processus d'ACNP préparé par le groupe de travail 7–Reptiles et amphibiens.

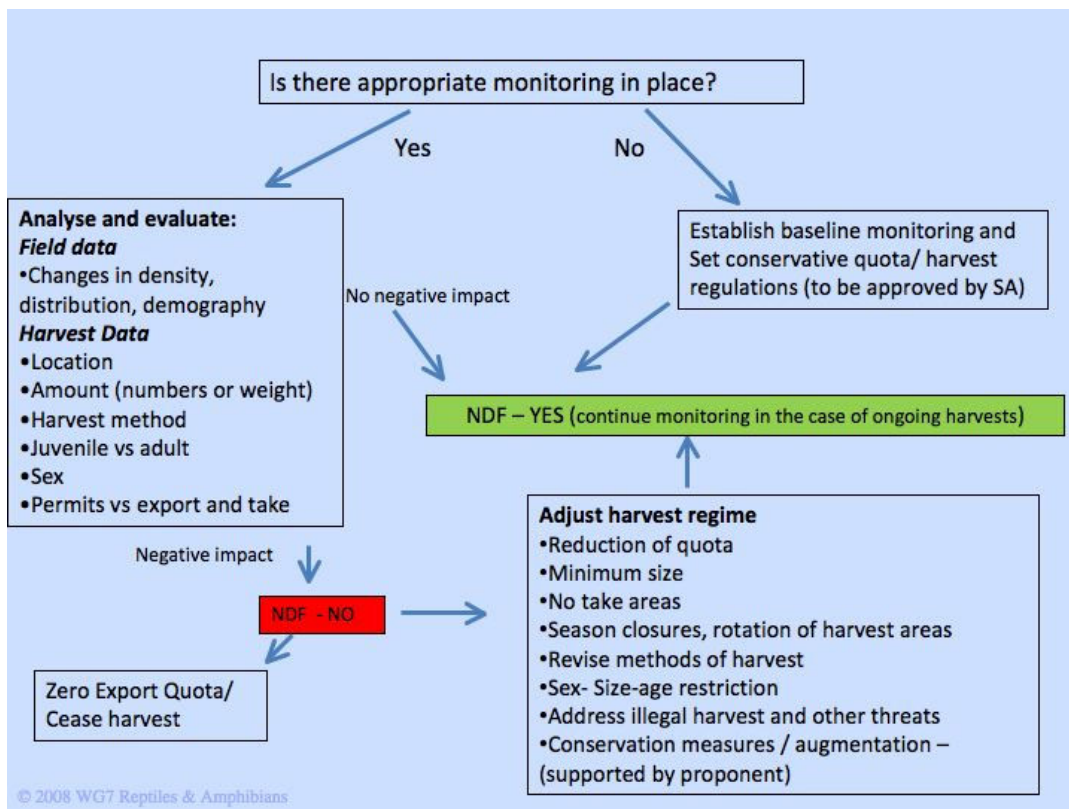


Figure 2. Organigramme de la 2^e étape du processus d'émission d'ACNP préparé par le groupe de travail 7 – Reptiles et amphibiens.

Appendice

ACNP pour les reptiles et les amphibiens: considérations particulières

Chez les reptiles et les amphibiens, la diversité des cycles biologiques est vaste. Certaines espèces ont des caractéristiques qui les rendent particulièrement sensibles aux effets négatifs de l'exploitation – maturité tardive, longue vie, succès limité de la reproduction (espèces clés, lentes) et spécialisation de l'habitat. D'autres espèces présentent un cycle biologique qui leur permet de se reconstituer à partir d'un niveau raisonnable d'exploitation, par exemple, forte mortalité naturelle au début du cycle de vie, grande fécondité et capacité d'adaptation à des biotopes modifiés par l'homme. La plupart des espèces ont une faculté de dispersion limitée.

L'expérience en matière de production est vaste, dans le cadre de l'élevage en ranch d'espèces de crocodiliens et de l'aquaculture de quelques espèces de tortues et de grenouilles. Il existe aussi de nombreux exemples de populations et espèces de reptiles et d'amphibiens surexploitées et/ou soumises à des études du commerce important.

Le groupe de travail a estimé qu'un ACNP pour les espèces de reptiles ou d'amphibiens devait tenir compte des éléments suivants concernant la biologie et l'état: répartition et variation géographique; taille / densité de population; vulnérabilité au moment du prélèvement; répartition par taille, structure de la population; caractéristiques du cycle biologique / capacité reproductive; faculté d'adaptation écologique; faculté de dispersion; rôle dans l'écosystème; état possible d'espèce nuisible ou envahissante.

L'ACNP devrait aussi tenir compte des données suivantes sur l'exploitation: segment exploité de la population ou stade du cycle biologique (œufs/juveniles/adultes, mâles/femelles) (limites de taille et de poids); systèmes de production; élevage en captivité / ranch; animaux nuisibles; problèmes de commerce légal et illégal; quantités utilisées; méthode de prélèvement; lieu du prélèvement; propriété (exclusivité d'exploitation,

juridiction sur l'exploitation, propriété de la ressource); périodes de fermeture; effet de l'exploitation. Enfin, le groupe de travail a considéré qu'un programme de suivi approprié pour une population de reptiles ou d'amphibiens exploitée devait évaluer au moins l'un des éléments suivants: changement dans la répartition géographique, dans la densité, dans la structure de la population; zones de prélèvement (proportion de la répartition totale et changement dans les zones); capture par unité d'effort; questions juridiques; et autres menaces (perte de l'habitat, changements climatiques, pollution, etc.).

Le groupe de travail a reconnu que les reptiles et les amphibiens font l'objet de diverses propositions d'exportation nécessitant des ACNP, y compris des demandes de permis spécial / pour envois en une seule fois et des quotas annuels. En outre, un certain nombre de populations de crocodiliens sont soumises à des systèmes d'élevage en ranch depuis que la CdP a approuvé une proposition de transfert de populations de l'Annexe I à l'Annexe II à des fins d'élevage en ranch. Le commerce des spécimens issus de ce système est régi par la résolution Conf. 11.16. Le fait que la CoP ait accepté une proposition de transfert d'une population de l'Annexe I à l'Annexe II représente un ACNP et les impacts et avantages pour la conservation sont suivis dans le cadre des obligations d'établissement de rapport imposées par la résolution Conf. 11.16.

Une grande partie des délibérations du groupe de travail a bénéficié d'études de cas sur les reptiles mais certains cas tests pour des amphibiens considérés indiquent que notre processus et nos conclusions sont également applicables aux amphibiens.

Processus d'émission d'ACNP mis au point par le groupe de travail sur les reptiles et les amphibiens

Étape 1 – Evaluation provisoire des risques

Un processus rapide permettant à l'autorité scientifique de faire une évaluation précoce de la proposition. L'évaluation provisoire des risques examine trois domaines principaux:

- La vulnérabilité intrinsèque de l'espèce ou de la population.
- Les menaces générales qui pèsent sur la population (nationale).
- L'impact potentiel de la proposition.

La vulnérabilité intrinsèque de l'espèce ou de la population tient compte de sa répartition géographique, de sa faculté de dispersion, de la taille / densité de population, de la capacité reproductrice, de l'étendue de la niche et du rôle dans l'écosystème.

Il faut tenir compte des menaces générales suivantes pesant sur la population: niveau d'exploitation national, commerce illégal, impacts induits par l'homme (comme la perte d'habitat, la pollution, les conflits hommes/animaux), les espèces envahissantes, les maladies et toute autre menace pertinente.

L'impact potentiel de la proposition d'exportation comprend un examen de la quantité ou de la proportion de la population ciblée, le stade vital ciblé, la méthode de prélèvement, le but du prélèvement, la zone de prélèvement, l'efficacité des règlements et de la gestion et les données de suivi.

Une évaluation provisoire des risques conduit à classer la proposition d'exportation dans une catégorie–risque faible, moyen ou élevé. Ce classement se fait par un système de notation simple, décrit en détail dans le rapport intégral du groupe de travail. Ce système de notation doit par la suite être examiné, affiné et évalué mais le groupe de travail estime qu'il est important de démontrer le concept. Il estime que la quantification du risque initial est importante en tant qu'orientation pour l'autorité scientifique car elle indique les propositions qui peuvent être relativement faciles à traiter et ne pas nécessiter les ressources inhérentes à une analyse rigoureuse en vue d'émettre un ACNP. **Faible risque** – Emission d'un ACNP. L'autorité scientifique veille à ce qu'un faible niveau de suivi soit institué, comprenant le suivi des permis par rapport au prélèvement réel, l'accumulation de permis et un programme léger de suivi des impacts du prélèvement (entretiens avec les négociants, observations pratiques occasionnelles). Ces données doivent être évaluées en vue de demandes ultérieures les années suivantes.

Risque élevé – Risque inacceptable entraînant le rejet de la proposition; toute proposition modifiée nécessite une réévaluation depuis le début du processus d'évaluation provisoire des risques.

Risque moyen – passer à l'étape 2 du processus.

Etape 2 – Analyse des données de suivi disponibles et de la gestion

Cette partie du processus suppose de déterminer la portée et l'utilité du suivi en place et d'analyser rigoureusement les données disponibles pour déterminer l'impact de prélèvements précédents et l'impact potentiel de l'exportation proposée. Pour les espèces de reptiles et d'amphibiens, un programme de suivi approprié serait un programme de collecte, analyse et évaluation de données sur des paramètres tels que: les changements dans la densité, la distribution et la démographie de la population exploitée, le lieu du prélèvement, le volume de prélèvement (nombre et/ou poids), la méthode de prélèvement, les segments démographiques soumis au prélèvement (âge, sexe), le suivi des permis par rapport au prélèvement réel et l'accumulation des permis.

Si un suivi approprié est en place, l'autorité scientifique doit analyser et évaluer les données passées de suivi pour déterminer si des prélèvements précédents semblables ont eu des effets négatifs ou aucun effet négatif. S'il n'y a pas d'effets négatifs apparents, un ACNP positif peut être rendu pour le prélèvement en cours à un niveau comparable.

S'il n'y a pas de suivi pertinent en place, l'organe de gestion doit faire en sorte qu'un programme de suivi approprié soit établi. Lorsque le programme de suivi est accepté, sous réserve de la mise en place d'un taux prudent de prélèvement autorisé ou de quota et sous réserve de l'approbation de ces mesures par l'autorité scientifique, un ACNP peut être rendu.

Lorsque le suivi est en place pour une durée de temps appropriée, les résultats du programme de suivi devraient guider/informer le processus décisionnel pour des demandes en cours ou ultérieures de commerce de l'espèce en question. Lorsque le programme de suivi détermine une incidence négative du prélèvement, le régime de prélèvement doit être ajusté, par exemple: par la réduction du quota, l'obligation ou le changement de la taille minimale ou maximale ou d'autres restrictions sur la taille, l'âge ou le sexe des spécimens prélevés, des saisons de fermeture, des zones fermées à l'exploitation, la rotation des zones de prélèvement et autres restrictions temporelles/spatiales, la révision des méthodes de prélèvement, des mesures de lutte contre le commerce illégal et/ou d'autres menaces et/ou d'autres mesures de conservation pour protéger et/ou augmenter les populations; il est recommandé que l'auteur de la demande soutienne ces mesures. Un quota d'exportation zéro (temporaire) ou la cessation du prélèvement est l'autre option. Un ACNP ultérieur peut être rendu lorsque l'autorité scientifique a constaté que le régime de prélèvement ajusté ne représente pas de menace pour la survie de l'espèce dans la nature et la reconstitution de la population à son niveau préexploitation.

Sources d'informations sur l'état, la recherche biologique et les méthodes de suivi concernant les reptiles et les amphibiens

IUCN Red List of Threatened Species: <http://www.iucnredlist.org>

Crocodile information: <http://www.flmnh.ufl.edu/cnhc/cbd.html>

Turtle taxonomy, plus conservation biology accounts for selected species: <http://www.iucn-tftsg.org/checklist/>

Reptilian taxonomy and distribution: <http://www.reptile-database.org/>

Amphibian taxonomy and biology: <http://www.globalamphibians.org/>

Measuring and Monitoring Biological Diversity - Standard Methods for Amphibians. Edited by W. Ronald Heyer, Maureen A. Donnelly, Roy W. McDiarmid, Lee-Ann C. Hayek, and Mercedes S. Foster. 1994. Smithsonian Institution Press. 384 pages. ISBN 1-56098-284-5.

Sampling Rare or Elusive Species: Concepts, Designs, and Techniques for Estimating Population Parameters. William L. Thompson. 2004. Island Press. 429 pages. ISBN 1559634510, 9781559634519

Occupancy Estimation and Modeling: Inferring Patterns and Dynamics of Species Occurrence. Darryl I. MacKenzie, James D. Nichols, J. Andrew Royle, Kenneth H. Pollock, Larissa L. Bailey, James E. Hines. 2006. Academic Press. 324 pages. ISBN 0120887665, 9780120887668
Handbook of Capture-Recapture Analysis. Edited by Steven C. Amstrup, Trent L. McDonald, Bryan F. J. Manly. 2005. Princeton University Press. 313 pages. ISBN 069108968X, 9780691089683

RAPPORT FINAL DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES POISSONS

Participants

Donald Stewart
Hakan Wickstrom
Javier Tovar Avila
Jill Hepp
Lilia Duran Salguero
Radu Suci
Sarah Foster
Sasanti R. Suharti

Coprésidents

Glenn Sant
Marcelo Vasconcelos

Rapporteur

Nancy Daves

Le groupe de travail sur les poissons a examiné cinq études de cas préparées pour l'atelier: Les hippocampes *Hippocampus* spp., le napoléon *Cheilinus undulates* d'Indonésie, les esturgeons du nord-ouest de la mer Noire et du cours inférieur du Danube, *Arapaima* spp. du Brésil et l'anguille *Anguilla anguilla* de Suède. Un autre groupe a été réuni pour les requins pour profiter de la présence de spécialistes. Après avoir examiné les études de cas en détail, le groupe de travail a étudié chaque étude en fonction des domaines d'information sur les espèces, le prélèvement, les mesures de gestion et les méthodes de suivi (annexe 1). Le groupe a ensuite passé en revue les étapes logiques de l'émission d'un ACNP. Un organigramme a été préparé pour refléter l'opinion du groupe sur la méthode d'émission d'un ACNP à court terme et de manière régulière en vue de réviser l'intégrité de la gestion et des informations concernant une espèce (annexe 2). Le groupe a tenté d'établir un ordre de priorité entre les éléments essentiels dont il faut tenir compte pour émettre un ACNP pour chaque groupe d'espèces et cette tentative est décrite dans l'annexe 1 et dans le tableau 1 de l'annexe 2. En outre, le groupe a examiné les principaux problèmes, les défis et les difficultés d'élaboration d'un ACNP et a étudié les références disponibles en vue de la formulation de cet avis (annexe 1).

Pour étudier comment envisager un ACNP pour une espèce de poisson, le groupe de travail a émis quelques hypothèses de base permettant de vérifier que les lignes directrices générales établies par le groupe de travail correspondaient à la réalité:

- depuis longtemps, les organismes de gestion des pêches essaient de comprendre comment gérer au mieux le prélèvement de poissons, de sorte qu'il ne s'agit pas d'un nouveau concept;
- il existe de nombreux manuels de formation et bases de données pour aider ceux qui doivent émettre un ACNP;
- du point de vue des risques, les poissons inscrits à l'Annexe II de la CITES sont déjà considérés par les Parties comme vulnérables et le commerce est une menace particulièrement importante;
- plus il y a d'incertitude, plus il faut être prudent et renforcer la surveillance; et
- l'autorité scientifique a accès à des spécialistes qui connaissent l'utilisation des outils de gestion des pêches.

Le groupe de travail a conclu que les points suivants sont essentiels pour permettre l'émission d'un ACNP pour les poissons:

- Nécessité d'examiner toutes les sources de mortalité importante affectant les espèces qui font l'objet de commerce
- Nécessité d'examiner s'il suffit d'établir un quota de prélèvement/exportation pour réaliser les objectifs de conservation
- Collaboration entre les autorités scientifiques et les spécialistes des pêches
- Les stocks migrateurs transfrontières et les stocks partagés nécessitent une coopération régionale pour l'émission d'ACNP
- Il faut être prudent avec les données qui dépendent des pêches et vérifier lorsque c'est possible
- Lorsque c'est possible, il faut baser les ACNP à la fois sur des informations/données dépendantes et indépendantes des pêches
- Nécessité de disposer de techniques et de législations pour distinguer entre les poissons élevés en pisciculture, élevés en captivité et sauvages
- La gestion sur laquelle s'appuie l'ACNP doit adopter des principes de gestion adaptative et participative
- Les Parties doivent faire rapport au Secrétariat sur les méthodes d'émission des ACNP sur une base annuelle pour permettre la transparence, pour permettre de tirer les enseignements des processus d'émission de ces avis et pour garantir que les espèces de poissons qui se déplacent au-delà des frontières d'un Etat sont prises en compte par tous les Etats de l'aire de répartition dans les processus d'émission d'ACNP

Annexe 1. Principaux résultats du groupe de travail sur les poissons

1. Information sur les espèces ciblées ou espèces liées. les informations minimale considérée comme essentielle pour émettre un ACNP fiable pour chacune des études de cas est présentée en caractères gras. Les mesures de suivi les plus communément appliquées sont aussi présentées en caractères gras.

	Général	Napoléon	Hippocampe	Esturgeons	Anguilles	Arapaima	Requins
Biologie et état de l'espèce:	Taxonomie éclaircie Séries temporelles d'abondance Abondance historique Répartition temporelle et spatiale Répartition par tailles Répartition par âges <i>Sex-ratio</i> Age de la maturité Age de la maternité Recrutement Fécondité Type de reproduction Age/taux de mortalité naturelle Viabilité des gamètes (santé) Habitats critiques (frayères, alevinage, nourrissage, hivernage, etc.)	Abondance Répartition par tailles dans la nature Age de la maturité (taille à la première reproduction) Répartition temporelle et spatiale <i>Sex-ratio</i> Habitats critiques Recrutement (relation stock-recrutement) Type de reproduction	Taille à la maturité Taxonomie Habitats critiques Répartition temporelle et spatiale Répartition par tailles Type de reproduction Séries temporelles d'abondance	Répartition par âges <i>Sex-ratio</i> Recrutement Habitats critiques Taxonomie Séries temporelles d'abondance Abondance historique Répartition temporelle et spatiale Répartition par tailles Age de la maturité Type de reproduction Age/taux de mortalité naturelle	Séries temporelles d'abondance Répartition par stades Répartition par tailles <i>Sex-ratio</i> Recrutement Mortalité naturelle Répartition temporelle et spatiale Abondance historique Répartition par tailles Age de la maturité Viabilité des gamètes (santé)	Séries temporelles d'abondance (dans un site) Répartition par tailles Age de la maturité Taxonomie éclaircie Recrutement Type de reproduction Respiration aérienne	Répartition temporelle et spatiale Répartition par âges Age de la maturité Age de la maternité Fécondité Age/taux de mortalité naturelle Habitats critiques

	Général	Napoléon	Hippocampe	Esturgeons	Anguilles	Arapaima	Requins
Captures/ exploitation (p. ex. régime de prélèvement):	Prélèvement légal direct par secteurs (commercial, récréatif, élevage en ranch, sous-marin, etc.) Capture accidentelle (mortalité postcapture) Prélèvement illégal Mortalité collatérale (p. ex. capture/ remise à l'eau) Sélectivité et impacts des engins de pêche Chaîne commerciale Méthode de prélèvement	Prélèvement légal direct par secteurs Répartition par tailles dans le commerce Prélèvement illégal Chaîne commerciale Méthodes de prélèvement	Prélèvement légal direct Capture accidentelle Chaîne commerciale Méthode de prélèvement	Prélèvement légal direct par secteurs Chaîne commerciale Méthode de prélèvement	Prélèvement légal direct par secteurs Prélèvement illégal Mortalité collatérale (barrages, etc.) Chaîne commerciale Méthode de prélèvement	Prélèvement légal direct par secteurs Prélèvement illégal (en communautés non gérées) Méthode de prélèvement Sélectivité et impacts des engins de pêche Capture accidentelle	Capture accidentelle légale directe (mortalité postcapture) (à la surface) Prélèvement illégal Mortalité non liée au prélèvement (p. ex. capture/ remise à l'eau) Sélectivité et impacts des engins de pêche Chaîne commerciale Méthode de prélèvement
Autres impacts	Dégradation de l'habitat (liée aux pêches ou non) Perte d'habitat (barrages, développement côtier, navigation, etc.) Changements dans l'environnement Pollution Espèces envahissantes Perturbation génétique (p. ex. repeuplement, déplacement)	Dégradation de l'habitat	Dégradation et perte de l'habitat (liées ou non aux pêches) Pollution	Dégradation de l'habitat Perte de l'habitat (barrages) Pollution (métaux lourds, etc.) Perturbation génétique (p. ex. repeuplement, déplacement)	Perte de l'habitat Pollution Espèces envahissantes (parasites) Changements dans l'environnement Perturbation génétique (p. ex. repeuplement)	Perturbation génétique (p. ex. repeuplement, déplacement)	Dégradation de l'habitat

	Général	Napoléon	Hippocampe	Esturgeons	Anguilles	Arapaima	Requins
	Mortalité liée à la production hydroélectrique Détournement d'eau Dynamiques prédateur-proie						
Gestion, conservation	Histoire de la gestion (officielle et non officielle) Aires protégées Fermetures saisonnières Limites de capture Limites de tailles Réglementation des engins Gestion basée sur les droits Gestion communautaire Education à l'environnement Renforcement des capacités Réglementation du transport Quotas Etiquetage/certification Règlements sur la présentation du produit Lutte contre la fraude	Quota Limites de taille Règlements sur la présentation du produit (expédié seul) Aires protégées Protection des groupes de reproducteurs Réglementation des engins Règlements sur le transport (uniquement par avion) Participation des acteurs	Aires protégées (en raison des captures incidentes) Limites de taille (pêche ciblée) Gestion communautaire Gestion Renforcement des capacités Participation des acteurs	Fermetures saisonnières Limites de taille Quotas Transparence (site web) Histoire de la gestion Aires protégées Réglementation des engins Gestion basée sur les droits (permis) Education à l'environnement Renforcement des capacités Label/ certification (étiquetage, label du caviar)	Limites de taille Fermetures saisonnières Gestion basée sur les droits (permis – contrôle de l'effort) Réglementation des engins Histoire de la gestion (officielle et non officielle)	Quotas Limites de taille Gestion basée sur les droits Gestion communautaire Fermetures saisonnières Aires protégées Règlements sur la présentation du produit (animal entier) Réglementation des engins Label/certification (étiquetage) Education à l'environnement Renforcement des capacités (observateurs) Identification des requins Quotas Règlements sur la présentation du produit (ailerons fixés au corps ou rapport ailerons poids	Histoire de la gestion (officielle et non officielle) Aires protégées Limites de taille Réglementation des engins Gestion basée sur les droits (permis) Gestion communautaire Education à l'environnement Renforcement des capacités (observateurs) Identification des requins Quotas Règlements sur la présentation du produit (ailerons fixés au corps ou rapport ailerons poids

	Général	Napoléon	Hippocampe	Esturgeons	Anguilles	Arapaïma	Requins corporel)
Suivi	Suivi de la population Suivi du prélèvement Suivi du commerce (intérieur et international) Evaluation de la conformité Evaluation de l'écosystème Suivi participatif	Suivi de la population Suivi du prélèvement Suivi du commerce (intérieur et international)	Suivi de la population Suivi du prélèvement Suivi du commerce (intérieur et international)	Suivi de la population (juvéniles) Suivi du prélèvement Suivi du commerce (intérieur et international) Suivi participatif Evaluation de l'écosystème	Suivi de la population Suivi du prélèvement Suivi du commerce (intérieur et international) Suivi participatif	Suivi de la population Suivi du prélèvement Suivi participatif	Suivi de la population Suivi du prélèvement Suivi du commerce (intérieur et international) Suivi participatif (livres de bord)

2. Méthodologies pratiques et autres sources d'informations

Données biologiques et sur l'état de l'espèce:	
Informations biologiques de base (taxonomie et cycle biologique) (méthode spatiale/temporelle)	Echantillonnage de l'ADN Spécimens documentaires (musée) Méthodes âge et croissance Echantillonnage des gonades Mesure/poids Description du stade de la vie Information sur des espèces semblables Marque de recapture
Abondance et répartition géographique (méthode spatiale/temporelle)	CPUE (Echantillonnage dépendant des pêches) Etudes visuelles Indices de recrutement Marque de recapture Entretiens Echantillonnage indépendant des pêches (Voir méthodes de suivi)
Structure de la population (méthode spatiale/temporelle)	Analyse de fréquence de la longueur Analyse de fréquence des âges Analyse génétique (structure en métapopulations) <i>Sex-ratio</i>
Habitat et autres impacts	SIG Télé-détection Etudes visuelles Echantillonnage du substrat Sonar Evaluation de la qualité de l'eau Evaluation de la température, salinité, turbidité Evaluation de l'écosystème
Données sur le prélèvement et le commerce:	Capture (échantillonnage au port, observateurs, données sur le commerce) Effort Echantillonnage sur le marché Entretiens Evaluations rurales rapides Analyse génétique Dispositifs de documentation des captures et du commerce Bases de données Codes de douane et systèmes harmonisés

3. Types d'approches pour l'intégration de données en vue de l'émission d'un ACNP

- Analyse des tendances temporelles dans les données biologiques/de prélèvement
- Analyse des structures spatiales dans les données biologiques/de prélèvement
- Méthodes d'évaluation des stocks
- Analyses démographiques (p. ex. tables de mortalité, méthodes matricielles, etc.)
- Méthodes d'évaluation rapide

4. Approches d'évaluation de la quantité et de la qualité des données

- Transparence grâce à l'examen par les pairs, la consultation des acteurs, la communication publique, etc.
- Consultation/accord de spécialistes¹

¹ Les exemples d'indicateurs qualitatifs à utiliser dans l'évaluation de la fiabilité des données sur l'abondance des poissons peuvent être consultés au tableau 1 de FAO. 2007. Rapport de la deuxième réunion du Groupe consultatif spécial de spécialistes chargé de l'évaluation des propositions d'amendement des Annexes I et II de la CITES concernant les espèces aquatiques faisant l'objet de commerce. Rome, 26-30 mars 2007 FAO, Rapport sur les pêches n° 833. Rome, FAO. 2007. 152 p.

- Méthodes statistiques (p. ex. analyses de puissance, méthodes bayésiennes)

5. Problèmes, erreurs, défis ou difficultés communs rencontrés lors de l'émission d'un ACNP

- Accès aux informations – informations dispersées, accès limité, faible résolution
- L'information existante est extrêmement spécifique à un site/une population
- Incertitude taxonomique
- Difficulté de surveiller des animaux océaniques, de grande taille, vivant en faibles densités dans la nature/le prélèvement (p. ex. les requins dans la nature, les hippocampes dans les prises accidentelles)
- Absence de cohérence dans l'utilisation des unités des données commerciales
- Collecte de données sur le commerce non cohérentes entre les pays
- Absence de résolution taxonomique dans les données commerciales
- Cherté de l'accès aux données commerciales
- Fiabilité des données dépendant des pêches
- Effort de prélèvement non quantifié/non déclaré
- Absence de cohérence dans les données entre tous les Etats de l'aire de répartition de ressources partagées/migratrices
- Absence d'obligation de faire rapport sur les ACNP
- Absence de coopération obligatoire entre les Etats de l'aire de répartition pour des stocks transfrontières, migrants et partagés
- Pêche illégale, non déclarée et non réglementée (IUU)
- Coût du suivi
- Absence de données indépendantes des pêches
- Les ACNP ne tiennent pas compte de toutes les sources de mortalité (émis sans tenir compte de toutes les pressions sur les espèces)
- Absence d'informations sur la mortalité postcapture
- Les produits dans le commerce ne permettent pas de déterminer facilement l'espèce/les quantités (p. ex. les ailerons de requins, les suppléments à base de cartilage de requins, les hippocampes dans les préparations médicales traditionnelles, les civelles en boîte, les produits en conserve)
- Introduction en provenance de la mer – qui émet l'ACNP?
- Comment tenir compte de la variabilité intraspécifique dans le cycle biologique (p. ex. anguille)
- Intégration de diverses sources de données dans une évaluation (p. ex. anguille)
- Absence de bases théoriques pour établir les quotas (en particulier pour les anguilles)

6. Principales recommandations à considérer lorsqu'on émet un ACNP pour ce groupe taxonomique

- Il faut considérer toutes les sources de mortalité importante lorsqu'on émet un ACNP
- Il faut se demander s'il suffit d'établir un quota de prélèvement/exportation pour réaliser les objectifs de conservation
- Collaboration entre les Autorités scientifiques et les spécialistes des pêches
- Les stocks migrants transfrontières et les stocks partagés nécessitent une coopération régionale pour l'émission d'un ACNP
- Il faut être prudent avec les données dépendant des pêches et vérifier si possible
- Si possible, il faut que les ACNP s'appuient à la fois sur des informations/données indépendantes et dépendantes des pêches
- Besoin de techniques et de législations pour établir la distinction entre les individus élevés en ferme, élevés en captivité et sauvages
- La gestion sur laquelle s'appuie l'ACNP devrait appliquer des principes de gestion adaptative et participative
- Il faut faire rapport au Secrétariat CITES sur les méthodes de réalisation des ACNP afin d'améliorer la transparence

7. Références utiles pour la formulation de futurs ACNP

Requins

Musick J.A. and Bonfil, R. (eds.). 2005. Management techniques for elasmobranch fisheries. FAO Fisheries Technical Paper 474. 251 p.

FAO. 2000. 1. Conservation and management of sharks. FAO Technical Guidelines for responsible Fisheries. No. 4, Summl. 1. Rome, FAO. 37 p.

Napoléon

- Sadovy, Y., Punt, A.E., Cheung, W., Vasconcellos, M., & Suharti. S. 2007. Stock assessment Approach for the Napoleon fish, *Cheilinus undulatus*, in Indonesia: a tool for quota-setting for data-poor fisheries under CITES Appendix II Non-Detriment Finding requirements. FAO Fisheries Circular no. 1023 Rome, FAO, 71 p.
- Sadovy, Y (Ed). 2006. Napoleon Fish (Humphead Wrasse), *Cheilinus undulatus*, trade in Southern China and underwater visual census survey in southern Indonesia. IUCN Groupers & Wrasse Specialist Group Final report, June 2006, 25 pp
- Sadovy, Y (Ed). 2006. Development of fisheries management tools for trade in humphead wrasse, *Cheilinus undulatus*, in compliance with Article IV of CITES. IUCN Groupers & Wrasse Specialist Group. Final report, April 2006, 103 pp
- Sadovy, Y., Kulbicki, M., Labrosse, P., Letourneur, Y., Lokani, P., & Donaldson, T.J. 2003. The humphead wrasse, *Cheilinus undulatus*: synopsis of a threatened and poorly known giant coral reef fish. Review in Fish Biology and Fisheries 13(3):327-364.

Arapaima

- Castello, L. 2004. A method to count pirarucu *Arapaima gigas*: fishers, assessment and management. North American Journal of Fisheries Management 24:379-389.
- Castello, L., J. P. Viana, and M. Pinedo-Vasquez. In Review-b. Participatory conservation and local knowledge in the pirarucu fishery in Mamirauá, Amazon. Pages 00-00. in C. Padoch, M. Pinedo-Vasquez, M. L. Ruffino, and R. Sears, editors. Amazonian Várzea: diversity, management, and conservation. Springer Verlag.
- Castello, L., J. P. Viana, G. Watkins, M. Pinedo-Vasquez, and V. A. Luzadis. In Press. Lessons from integrating fishers of arapaima in small-scale fisheries management at the Mamirauá Reserve, Amazon. Environmental Management.

Angille européenne

- Dekker W. 2005. Report of the Workshop on National Data Collection for the European Eel, Sångå Säby (Stockholm, Sweden), 6-8 September 2005.
- Dekker W., Pawson M., Walker A., Rosell R., Evans D., Briand C., Castelnaud G., Lambert P., Beaulaton L., Åström M., Wickström H., Poole R., McCarthy T.K., Blaszkowski M., de Leo G. and Bevacqua D. 2006. Report of FP6-project FP6-022488, Restoration of the European eel population; pilot studies for a scientific framework in support of sustainable management: SLIME. 19 pp. and CD. <http://www.DiadFish.org/English/SLIME>.
- Dekker, W., M. Pawson & H. Wickström. 2007. Is there more to eels than slime? An introduction to papers presented at the ICES Theme Session in September 2006. ICES Journal of Marine Science: 64(7): 1366-1367.
- ICES. 2008. Report of the Joint EIFAC/ICES Working Group on Eels (WGEEL), 3-9 September 2008, Leuven, Belgium. ICES CM 2008/ACOM:15. 212 pp.

Esturgeons

- Ambroz, A. I. (1960): Beluga sturgeon of the Black Sea (in Russian). Sci. Annals of State University of Kishinev, Tom LVI, Ichthyology, 200pp
- Anonymous (2006): Joint Ministerial Ordinance on conservation of wild sturgeon populations and development of sturgeon aquaculture in Romania. Monitorul Oficial 385/ 4 May 2006, Bucuresti
- Antipa, G. (1909): Ichthyological Fauna of Romania. (in Romanian) Inst. De Arte Grafice "Carol Göbl" Bucuresti : 264–270
- Bacalbasa-Dobrovici, N. (1997): Endangered migratory sturgeons of the lower Danube River and its delta. Envir. Biol. of Fishes, 48 : 201–207
- Banarescu, P. (1994): The present-day conservation status of the fresh water fish fauna of Romania. Ocrot. Nat. Med. Inconj., Bucuresti, 38 : 5–20

- Ferguson, A., et al. (2000): Genetic population structure of endangered sturgeon species of Lower Danube. Royal Society Joint Projects with Central / Eastern Europe and the former Soviet Union, Final report, London: 15pp
- Hensel, K. & Holcik, J. (1997): Past and current status of sturgeons in the upper and middle Danube River. *Environ. Biol. Fishes*, 48: 185 - 200
- Hilborn, R., Walters, C.J (1992) *Quantitative Fisheries Stock Assessment: Choice, dynamics and uncertainty*. Chapman & Hall, London : 410–433
- <http://www.indd.tim.ro/rosturgeons> (2004): Sturgeons of Romania and CITES. Webpage of CITES S.A. on Acipenseriformes of Romania, DDNI Tulcea
- Navodaru I., Staras, M. & Banks R. (1999): Management of sturgeon stocks of the lower Danube River system. In: STIUCA & NICHERSU (ed.): *The Deltas: State of art, protection and management*. Conference Proceedings, Tulcea, 26-31 July 1999: 229-237.
- Onara D., Paraschiv M., Suciu M., Iani M. & Suciu R. (2007). Management applications of genetic structure of sturgeon populations in the lower Danube River, Romania. *Abstracts of the XII European Congress of Ichthyology, Cavtat, Croatia*: 207
- Paraschiv M., Suciu R., Suciu M. (2006). Present state of sturgeon stocks in the Lower Danube River, Romania. *Proceedings 36th International Conference of IAD, Austrian Committee Danube Research / IAD, Vienna*: 152-158
- Reinartz, R. (2002): *Sturgeons in the Danube River. Biology, Status, Conservation. Literature Study*. IAD, Bezirk Oberpfalz, Landesfischereiverband Bayern: 150 pp
- Suciu R., Paraschiv M., Onara D., Suciu M., Iani M. (2008). Present situation and perspectives of sturgeon conservation and aquaculture in Romania, with special emphasis to sterlet. *Proceedings of Int. Symposium on Sterlet. HAKI Szarvas, Hungary, 14–20 May*
- Suciu R., Paraschiv M., Suciu M, Onara D. & Iani M. (2007). Present status, conservation and sustainable use of sturgeon populations of the lower Danube River, Romania. *Abstracts of the XII European Congress of Ichthyology, Cavtat, Croatia*: 208
- Suciu R., Paraschiv M., Suciu M. (2003). Monitoring biological characteristics of adult sturgeons captured in the Danube River and effectiveness of management rules. *Scientific Annals of Danube Delta Institute, Tulcea*
- Suciu, M., Paraschiv, M. & Suciu, R. (2004a): Biometrics characteristics in young sturgeons of the Danube River. *Sci. Annals of DDI Tulcea*, 10: 147 - 151
- Suicu M., Paraschiv, M., Ene, C. & Suciu, R. (2005a): Downstream migration of Young of the Year beluga sturgeons (*Huso huso*) in the lower Danube River, Romania. *Extended Abstracts of ISS 5, General Biology, Life History, CITES–Trade & Economy, Ramsar, Iran*: 306 - 308
- Suciu, R. et al. (2001): Genetic variation in sturgeon species of the lower Danube River. *Abstracts of the 10th European Congress of Ichthyology, Prague*: 139
- Suciu, R., Ene F. & Bacalbasa-Dobrovici, N. (1998): New data on the presence and distribution of young sturgeons in the lower Danube River. (Rom.) *Proceedings of Aquarom '98, Galatz*: 50 - 54
- Suciu, R., Suciu, M. & Paraschiv, M. (2005b): Contributions to spawning ecology of beluga sturgeons (*Huso huso*) in the lower Danube River, Romania. *Extended Abstracts of ISS 5, General Biology, Life History, CITES–Trade & Economy, Ramsar, Iran*: 309 - 311
- Vassilev, M. & Pehlivanov, L. (2003) Structural changes of sturgeon catch in the Bulgarian Danube Section. *Acta Zoologica Bulgarica*, 55 (3): 99 - 104
- Vassilev, M. (2003): Spawning sites of beluga (*Huso huso* L.) located along the Bulgarian-Romanian Danube River. *Acta Zoologica Bulgarica*, 55 (2): 91 - 94

Hippocampes

Hippocampusinfo.org

Références générales

Fishbase.org

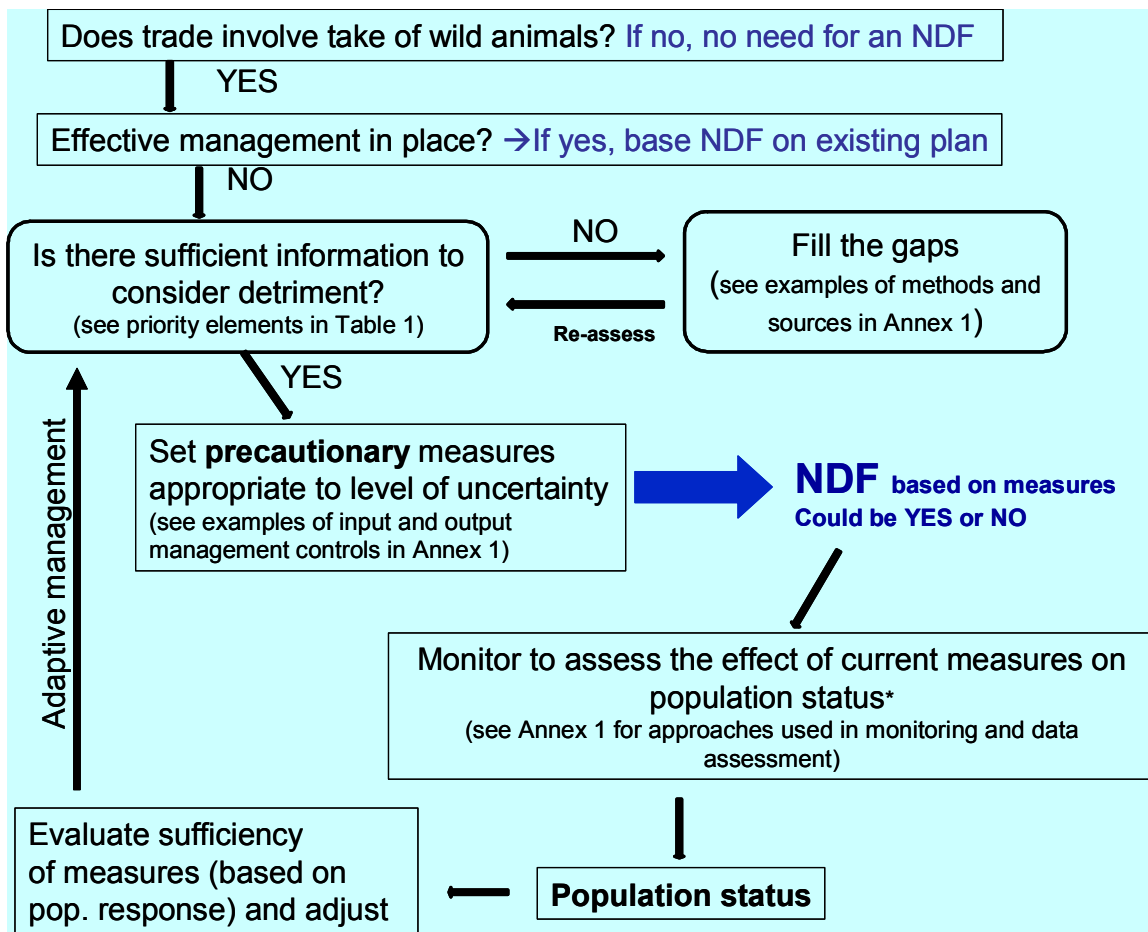
Databases and guidelines available in the UN Food and Agriculture Organization (www.fao.org)

Information on marine species and fisheries available in the Sea Around Us project of the University of British Columbia (www.searoundsus.org).

IUCN Species Specialists Groups

GoogleEarth

Annexe 2. Organigramme décrivant les étapes logiques d'émission d'un ACNP pour les espèces de poissons dans le commerce.



*Le niveau/la fréquence du suivi dépend du cycle biologique, du niveau d'interaction et de l'incertitude (à l'annexe 1 se trouvent des méthodes d'évaluation de la qualité et de l'incertitude dans les données).

Tableau 1. Caractéristiques biologiques, prélèvement et autres impacts à prendre en compte lorsqu'on émet un ACNP. Toutes les sources importantes de mortalité doivent être prises en compte lors de l'émission d'un ACNP, notamment celles qui sont issues d'une capture directe, illégal et légal, d'une capture incidente, d'une mortalité qui n'est pas liée au prélèvement et d'une mortalité due à la perte de l'habitat.

Informations nécessaires	Pourquoi
quelle espèce	taxonomie
où (lieux, profondeur, habitat)	distribution spatiale; habitats
quand (moment de l'année)	distribution temporelle
Combien	abondance (de préférence dans la durée)
structure des tailles/âges	distribution par tailles/âges; croissance; mortalité
sexe (mâle, femelle, juvénile)	sex-ratio
maturité (oui/non)	taille/âge à la maturité
toutes les sources importantes de mortalité	rendre l'ACNP en contexte

RAPPORT FINAL DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES INVERTEBRES AQUATIQUES

Participants

Anthony Montgomery
 Apu Suharsono
 Margie Atkinson
 Martha Cecilia Prada Triana
 Patricia DeAngelis
 Theofanes Isamu

Coprésidents

Glynnis Roberts
 Vincent Fleming

Rapporteur

Guillermo Muñoz Lacy

Taxons: tous les invertébrés aquatiques inscrits à la CITES

1. Informations sur les espèces ciblées ou espèces liées

1.1. Etat biologique et état de l'espèce:

- Paramètres biologiques: reproduction, croissance, âge à la maturité sexuelle; longévité, productivité, résilience (ou vulnérabilité) au prélèvement, stratégies r ou K
- Mesure de la taille et des tendances de la population pour ces paramètres– nombre, biomasse, Distribution par âges et limites/définition des populations (que ce soit sous la juridiction nationale ou non), etc.
- Populations transfrontières: identifier et définir des populations partagées de part et d'autre de frontières politiques, comprendre toute connectivité ou particularité biologique des populations (ou inversement si les populations sont isolées)
- Population locale (d'intérêt pour l'ACNP). Population internationale (partie de la discussion)
- Enregistrer et comprendre les menaces qui pèsent sur les populations– à la fois directes et indirectes et les effets cumulatifs

1.2. Prélèvements/exploitation (p. ex. régime de prélèvement):

- Echelle du prélèvement:
 - o proportion de la population soumise au prélèvement
 - o proportion du prélèvement destiné à l'exportation
- Caractéristiques du prélèvement: saison, extractif, non extractif, méthodes, prélèvement illégal
- Moteurs (causes) des pressions du prélèvement– demande de biens, économie sociale, valeur des biens, tendances du marché
- Impact du prélèvement sur le fonctionnement de l'écosystème en général, y compris impact sur des organismes non ciblés à cause des prises incidentes et tout impact génétique du prélèvement sélectif
- Source du spécimen (sauvage, élevé en captivité, élevé en ranch, autres systèmes de production) et différents impacts sur les populations sauvages (p. ex. à quelle fréquence les spécimens sont-ils prélevés dans la nature pour être utilisés dans des systèmes de production en captivité)
- Mesures pertinentes (facteur de conversion) pour les mesures du commerce ou du prélèvement (p. ex. conversion du poids de la chair de lambi pour déduire le nombre d'individus prélevés)

1.3. Gestion, suivi et conservation:

Gestion

- Comprendre le commerce actuel et prévu
- Permis (rétroinformation: rapport sur les débarquements, certificats, assortir le permis de conditions pour demander l'établissement d'un rapport et/ou comme moyen de répartir l'effort ou de réguler les moyens de prélèvement)

- Règlements
- Quotas (justifiés/adaptables)
- Formation des exploitants (expérience du prélèvement– santé et sécurité)
- Types d'exploitants
- Contrôler l'effort de prélèvement, d'intrants et de résultats
- Propriété–la ressource appartient-elle à un propriétaire ou est-elle d'accès libre
- Examen des différences entre les mesures appliquées dans différentes juridictions
- Utilisation des limites de taille des spécimens pour réduire les impacts sur les populations (en notant les raisons pour les limites de taille et ce que l'on vise)
- Limites sur le sexe / les stades du cycle biologique
- Renforcement de la coopération entre les pays de l'aire de répartition, en particulier lorsque les stocks sont partagés

Suivi

- Evaluation du stock (évaluation des conditions)
- Identifier et utiliser des indicateurs comme mesures des caractéristiques biologiques
- Fixer un point de référence ou un seuil et l'utiliser pour déclencher des interventions de gestion

Conservation

- Fonction écosystémique (comment le prélèvement peut l'affecter)
- Effets du prélèvement sur l'espèce
- Dans quelle mesure la population est-elle réellement protégée (quelle confiance accorder à tout refuge/zone de non-exploitation/zones d'accès interdit)
- Mesures pour éviter un épuisement localisé/une concentration de l'effort

2. Méthodologies pratiques et autres sources d'information

2.1. Données sur la biologie et l'état des espèces (données indépendantes des pêches):

- Etudes sur le terrain
- Connaissances locales
- Etudes normalisées reproductibles
- Comprendre les limitations de les informations (et les risques de toute extrapolation)

2.2. Données sur le commerce et le prélèvement (données dépendant des pêches):

- Identifier des unités de gestion
- Distinction entre les données
- CPUE
- Indicateurs / modèles de tendances dans les populations
- Tendances du marché–c.-à-d. en prix pour les biens
- Bases de données sur le commerce du WCMC
- Données des douanes
- Données de saisies

3. Intégration des données pour l'émission d'un ACNP

- L'information générée pour d'autres lieux/espèces peut être utile
- Améliorer le partage des données et la communication
- Rechercher le consensus des spécialistes lorsque la quantité et la qualité des données sont insuffisantes

4. Enumérer et décrire les moyens d'évaluer la quantité et la qualité des données

- La taille de la population vs la taille du prélèvement indique le risque
- Information d'échelle
- Mécanisme pour évaluer la qualité des données (en particulier les données dépendant des pêches) –comparaison des ensembles de données de référence
- Les différentes sources de données sont-elles convergentes ou divergentes?
- Rétroinformation entre l'organe de gestion / l'autorité scientifique, les spécialistes, pour les sources et la qualité des données

5. Résumer les problèmes, erreurs, défis ou difficultés communs rencontrés lors de l'émission d'un ACNP

- Limitation de les informations (voir 2.1)
- Ensembles de données limités / petite taille des échantillons (risque d'extrapolation)
- Distribution et structure des espèces (p. ex. distribution fragmentée de certaines espèces), abondance relative

- Taxonomie
 - o Identification du taxon (personnel de lutte contre la fraude–pêcheurs et scientifiques)
 - o Absence de spécialistes pour l'identification (peu de personnes ont cette compétence)
 - o Les différences entre les données de niveau taxonomique sont rassemblées et comparées au niveau utilisé dans le cadre de la CITES
- Que faire vis-à-vis des pêches qui ciblent plusieurs espèces
- Identification du genre de certaines espèces (palourdes)
- Adopter une optique au niveau de l'écosystème en général en ce qui concerne l'impact des pêches
- Impact des captures accidentelles sur les organismes non visés
- Facteurs / événements externes (aucun moyen d'estimer les effets réels–analyses des risques), p. ex. ouragans, nouveaux parasites (maladies), espèces exotiques envahissantes– chercher à prévoir et réagir à des menaces futures
- Effets cumulatifs par rapport aux changements climatiques
- Conséquences indirectes / non voulues–p. ex. impact de la pêche aux explosifs ou au cyanure
- Impacts concentrés des prélèvements entraînant un appauvrissement localisé
- La perception des pêcheurs conduit à cibler certains types d'individus (les perles des lambis– que l'on trouverait plus souvent dans les spécimens juvéniles)
- Vérifier les sources des spécimens (capture illégal) / les spécimens peuvent être acheminés vers des zones où les contrôles sont moins stricts
- Difficulté de repérer les spécimens dans le commerce à travers la chaîne de traçabilité, du pêcheur au négociant et à l'exportation, etc.)
- Cherté et difficulté d'acquisition de les informations pertinente (cela peut coûter plus cher que la valeur de la pêche)
- Passage de la capture dans la nature à un système de production en captivité (dépendant du risque)

6. Résumer les principales recommandations que l'on peut envisager lorsqu'on émet un ACNP pour ce groupe taxonomique

- Voir annexe pour les orientations recommandées concernant les ACNP pour les invertébrés aquatiques
- Une approche adaptable basée à l'origine sur une pénurie de données ou sur des données insuffisantes peut, avec le temps, permettre d'obtenir de meilleures données / confiance pour fixer des quotas plus élevés (mesure d'incitation pour les pêcheurs à coopérer et fournir des données)
- La motivation de tout ACNP doit être documentée et les sources d'information (spécialistes / littérature) citées
- Possibilité de générer des bases de données
- Les Parties doivent identifier les lacunes et les besoins de recherche et les publier afin d'obtenir un appui financier ou d'encourager la recherche par des spécialistes
- Nécessité de limiter et de répartir l'effort de pêche
- Importance d'une bonne communication (avec les pêcheurs, l'industrie, les consommateurs et le public) tant au niveau national qu'international quant aux raisons de la pêche et à la nécessité d'imposer des contrôles à sa gestion

7. Références utiles pour la formulation future d'ACNP

- *Fish Base* (www.fishbase.org)
- *Reef Base* (www.reefbase.org)
- Propositions originales d'inscription à la CITES
- Etudes du commerce important
- Base de données sur le commerce CITES et PNUE-WCMC
- FAO et rapports concernés, y compris consultations techniques pour les critères CITES relatifs aux organismes aquatiques exploités au niveau commercial
- *Global Biodiversity Information Facility* (GBIF www.gbif.org)
- *Hexacoralarian of the world* (www.kgs.ku.edu/hexacoral/index.html)
- *Global coral reef monitoring network*
- Liste rouge de l'UICN

FAO. En prép. *Technical guidelines on sustainable management of sea cucumber fisheries. Technical Guidelines for Responsible Fisheries*. FAO. Rome.

Toral-Granda, V.; Lovatelli, A. and M. Vasconcellos (eds.) 2008. *Sea cucumbers: a global review on*

Orientations pour les Parties en vue d'émettre des ACNP pour les invertébrés aquatiques

Approche basée sur un processus cyclique suggéré en quatre étapes

- Evaluation des risques
- Réglementation des prélèvements
- Enregistrement des prélèvements et des réponses des populations
- Etude, révision et affinage des mesures et des risques

Evaluer les risques (questions à considérer lorsqu'on évalue le risque pour l'espèce/la population de tout prélèvement dont une partie est destinée au commerce international)

- Proportion de la population soumise (d'après des données ou des estimations) au prélèvement, que ce soit pour le commerce national ou international ou pour la consommation (d'après le niveau actuel ou prévu du commerce)
- Valeur du bien commercialisé [**valeur**] et quels sont les moteurs du commerce (le commerce se fera-t-il en une fois ou sera-t-il continu)
- Gouvernance de la ressource, le cas échéant, et si elle est solide ou faible – et le risque que toute mesure de gestion soit violée [**violabilité**] – le prélèvement/commerce illégal est-il important
- Degré de propriété de la ressource et incitations à sa gestion
- La population exploitée provient-elle de prélèvements dans la nature ou d'un système de production en captivité
- Caractéristiques biologiques de la population / de l'espèce / du taxon – en particulier productivité et résilience au prélèvement et tendances connues / perçues pour l'espèce. Dans les pêches multi-espèces, identifier les taxons les plus vulnérables [**vulnérabilité**]
- Les stocks sont-ils partagés (entre différents pays ou différentes autorités d'un même pays) et soumis à des prélèvements multiples dans toute leur aire de répartition?
- Les facteurs extérieurs affectant la population – p. ex. ouragans, changements climatiques, espèces exotiques envahissantes, pollution, perte de l'habitat ou dommages causés à l'habitat
- Impacts sur l'écosystème – la pêche aura-t-elle des effets sur d'autres espèces non ciblées et/ou des habitats et les services qu'ils procurent
- Décrire ou enregistrer la motivation de l'évaluation des risques – peut être qualitatif ou quantitatif – et déterminer la période d'étude (si nécessaire)

[Note: les trois **V** sont issus de la première consultation FAO sur les critères CITES pour des organismes aquatiques faisant l'objet d'une exploitation commerciale]

Réglementation du prélèvement – d'après l'évaluation des risques mentionnée ci-dessus, envisager des mesures de gestion appropriées (voir la liste d'outils proposés ci-dessous) proportionnées au risque et à la capacité disponible (étant entendu que plus le risque est grand, plus le prélèvement doit être prudent – les mesures ne s'excluent pas mutuellement et sont généralement énumérées en fonction de la complexité de leur mise en œuvre)

- Ne rien faire (mais surveiller tous les impacts – voir ci-dessous)
- Utiliser le refuge pour limiter la proportion de la population soumise au prélèvement – le refuge peut être protégé ou peut être une zone où le prélèvement est interdit ou un refuge *de facto* compte tenu des limites de la capacité de pêche (p. ex. les populations d'eau profonde ne sont pas accessibles aux plongeurs) – élargir la proportion de l'aire de répartition de l'espèce couverte par ce refuge si le risque est plus grand ou s'il y a une incertitude. La complexité des mesures vont de zones interdites au prélèvement et contrôlées par les communautés / aux parcs marins ou nationaux
- Quotas – portant sur le nombre de spécimens que l'on est autorisé à prélever (dans des localités définies – distribuer entre les zones de prélèvement) ou exporter – fixer les quotas au niveau le plus prudent (même s'ils sont initialement arbitraires) lorsque le risque semble élevé et/ou que les informations est insuffisante/incertaine
- Limites de taille (maximales et/ou minimales) – une mesure modèle pour réduire les impacts des prélèvements – ceux-ci sont définis par les caractéristiques biologiques pour limiter la capture aux segments moins vulnérables de la population ou peuvent être des mesures *de facto* compte tenu

des tailles particulières recherchées dans le commerce (si c'est compatible avec la réduction des impacts sur les populations)

- Limites sur les efforts de pêche et/ou les méthodes – en limitant le nombre de licences de pêche ou de bateaux/filets ou autres engins ou en imposant des restrictions temporelles – chercher à former les pêcheurs et à améliorer les normes
- Utiliser des permis / autorisations ou d'autres mécanismes de contrôle
- Fixer des seuils ou points de référence pour déterminer le moment où des interventions de gestion sont nécessaires
- Passer du prélèvement dans la nature à d'autres systèmes de production (p. ex. production en captivité de clams géants) – cela peut être inspiré par la volonté de réduire les pressions sur des stocks sauvages en déclin (et lié à un repeuplement) ou par la demande du marché
- Le cas échéant, chercher à instaurer la cogestion et la participation du public (en particulier négociants / auteurs de demandes) dans le processus décisionnel afin d'augmenter le sentiment de « propriété » et de comprendre la nécessité de la réglementation
- Pour des stocks partagés, collaborer avec d'autres Etats de l'aire de répartition pour chercher à associer des mesures de gestion évitant les impacts cumulatifs sur les populations
- Interdire les exportations ou le prélèvement / la pêche (temporairement) si nécessaire et si les risques sont très élevés et que les informations est incertaine

Enregistrer les prélèvements et les réponses des populations pour consigner les impacts de tout prélèvement dans les données dépendantes ou indépendantes des pêches, les tendances dans les populations et les changements dans les marchés (en proportion avec le risque et la capacité disponible). Comprendre les limitations et la confiance que vous pouvez placer dans les résultats.

Données indépendantes des pêches

- Etudes des paramètres biologiques de la ressource – en utilisant des méthodes normalisées et reproductibles – pour déterminer les tendances de la ressource ou des indicateurs choisis
- Faire en sorte que les refuges servent vraiment de refuges et maintiennent des populations viables de l'espèce et/ou contribuent au recrutement dans les zones exploitées
- Utiliser les connaissances locales / des pêcheurs / traditionnelles
- Instaurer un suivi des changements dans l'état ailleurs, en particulier pour les stocks partagés

Données dépendant des pêches

- Surveiller les débarquements, taille des spécimens prélevés, livres de bord, emplacements géographiques des prélèvements, information des livres de bord, capture par unité d'effort
- Utiliser des facteurs de conversion/mesures pertinentes pour que les données aient plus de poids du point de vue de la population
- Surveiller la conformité – c.-à-d. preuve de l'acquisition légale, application des mesures de gestion

Réponses du marché

- Les tendances dans la demande du marché – changement dans les prix ou la demande pour des types de spécimens / biens commercialisés
- Sait-on ou pense-t-on qu'il y a un commerce illégal

Facteurs externes

- Enregistrer les impacts de tout changement dans les facteurs externes

Etudier, réviser et affiner d'après les informations issue du suivi des risques et de l'efficacité des mesures et affiner / réviser les mesures de gestion, le cas échéant, en fonction de périodes pertinentes pour l'espèce et/ou les risques

- Utiliser la rétroinformation du suivi pour examiner et, si nécessaire, réviser les mesures de gestion
- Déterminer les lacunes dans les connaissances et, si nécessaire, entreprendre des travaux pour permettre l'établissement de mécanismes de rétroinformation appropriés
- Réviser l'évaluation des risques d'origine

Sommes-nous parvenus à l'ACNP?

L'ACNP est donné si les tendances de population (ou les indicateurs de ces tendances), malgré les prélèvements, sont positives ou stables (dans le cadre de seuils définis) ou si des mesures ont été mises en place pour y parvenir. Tous les risques sont effectivement atténués et traités.